

GUIDE D'ORIENTATION

RENTRÉE 2016
NOUVELLE-CALÉDONIE

Tèi nédèè 3^{ème} rö névâ xé-ré rö-a Kalédoni
Thupene la 3^{ème} e Kaledoni
Thubenelo re 3^{ème} omei Kaledronia
Géé nâ cèurù 3^{ème} naa nâpô Kalédonia



« Je ne lâcherai pas l'école, je veux un métier, une belle vie ! » Lorenzy



« Il faut bien travailler à l'école, c'est notre avenir qui est en jeu...
Et celui de notre pays ! » Moheranie

Après la 3^e



« Il ne faut pas avoir de regrets, il faut foncer avant
qu'il ne soit trop tard. Moi, je suis heureuse aujourd'hui
et je compte bien l'être plus tard. » Loïse



OUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avec le soutien de



Les Bourses provinciales

■ Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs*.

■ Les provinces aident tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources.

Le demandeur doit être résident de la province concernée depuis au moins 6 mois au 1^{er} janvier 2015 ou y avoir le centre principal de leurs intérêts matériels et moraux.

*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

↳ La province Nord

→ Dates de campagne :
Juillet 2015 pour les bourses scolaires 2016

Pour toute nouvelle demande, les formulaires sont disponibles, en province Nord, auprès des chefs d'établissements scolaires, des communes, des services sociaux de l'antenne de la province Nord à Nouméa.

Dépôt des dossiers complets auprès des chefs d'établissements scolaires de juillet à septembre 2015.

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion des Jeunes (DEFIJ)

Accompagnement scolaire - Service des bourses

Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73

Email : defij-alsc@province-nord.nc

Antenne de la province Nord à Nouméa

10, rue Georges Clémenceau

98845 Nouméa

Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

↳ La province Sud

→ Dates de campagne :
Du 1^{er} juin au 10 juillet 2015 pour les bourses scolaires 2016

Un dossier par famille à retirer à l'établissement où l'enfant le plus jeune est, ou sera, scolarisé. Le dossier est à déposer dans l'établissement où il a été retiré.

Direction de l'éducation de la province Sud

Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)

55, rue Georges Clémenceau

BP L1 - 98849 Nouméa Cédex

Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22

Email : des.bourses.eleves@province-sud.nc

La province Sud propose des bourses aux étudiants qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.

↳ La province des Îles Loyauté

→ Dates de campagne des allocations scolaires :
1^{er} septembre au 31 octobre 2015 pour les allocations scolaires 2016.

Dossier à retirer auprès de l'établissement de l'enfant le plus jeune, auprès des **directeurs déchargés** pour l'Enseignement public et auprès des **animateurs pédagogiques** pour l'Enseignement privé ayant la charge de leur secteur scolaire.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du **directeur déchargé et des animateurs pédagogiques** chargés du secteur scolaire de résidence des parents avant le 31 octobre 2015.

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Tél : 45 52 20

Délégation provinciale de Maré

BP 133 La Roche - 98828 Maré

Tél : 45 44 00

Délégation provinciale d'Ouvéa

BP 37 Hwadriila - 98814 Ouvéa

Tél : 45 52 50

Délégation provinciale de Nouméa

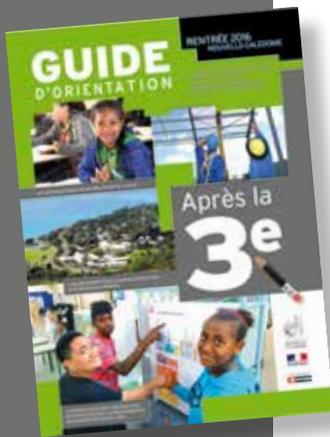
Bureau des bourses - DEFIPE

10, rue Georges Clémenceau

BP 1014 - 98845 Nouméa Cédex

Tél : 28 18 26





Sommaire

Pour bien choisir, informez-vous, réfléchissez .. 4

Quelles sont les différentes voies possibles ?	4
Qui peut m'aider ? Où trouver des informations ?	5
L'orientation, l'affectation et l'inscription : 3 grandes étapes expliquées	6
Le calendrier	7
Obtenir une place dans un établissement scolaire : AFFELNET c'est quoi ?	7
→ Mon premier bilan d'orientation	8

Choisir la voie professionnelle ? 10

3 types de diplômes possibles : le CAP ADAL, le CAP de spécialité, le Bac Pro	10
→ Pour choisir ma spécialité, je dois choisir...	11
■ Bien choisir son CAP ADAL	12 à 13
■ Bien choisir son CAP de spécialité	14 à 19
Quelques idées métiers après un CAP de spécialité	15 à 18
Où et quel CAP de spécialité ?	19
■ Bien choisir son Bac pro	20 à 27
Quelques idées métiers après un Bac Pro	21 à 26
Où et quel Bac Pro ?	27
■ L'apprentissage, mode d'emploi	28 à 29
Poursuivre après la voie professionnelle	30
→ Mon bilan dans la voie professionnelle	31

Choisir la voie générale & technologique ? 32

Bien choisir sa 2 nd e générale & technologique (GT)	
À connaître aussi	34
■ 8 enseignements communs	35
■ Enseignements d'exploration (EE) au choix	36 à 37
Questions fréquentes	38
→ Mon bilan vers la 2nde GT	39
Les différentes séries de bac offertes en Nouvelle-Calédonie	40-41

Autres possibilités 42 à 43

Annuaire des établissements	44 à 46
Adresses utiles	47
→ Mon bilan général « Après la 3^e »	48

Directeur de publication :
Le Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur général des enseignements, Patrick Dion.

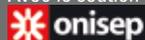
Conception et rédaction :
SAIO (Service Académique d'Information et d'Orientation)
Angela Keletaona, Julie Marquet, Anne-Sophie Wojciechowski.

Traduction : SELCK
- Drehu : Henri Selefen
- Nengone : Raymond Cawa
- Paici : Marie-Bernard Toutikian et Arielle Meray
- Ajie : Solange Ponidja

Réalisation : Pro Création

Impression : IRN

Avec le soutien de l'Onisep.



Remerciements :

Aux élèves et à l'équipe du collège de Kaméré pour sa disponibilité et son accueil.

À tous les élèves interviewés, et photographiés.

Aux établissements pour leur accueil.

Aux différents services du Vice-rectorat et aux partenaires pour leur contribution.

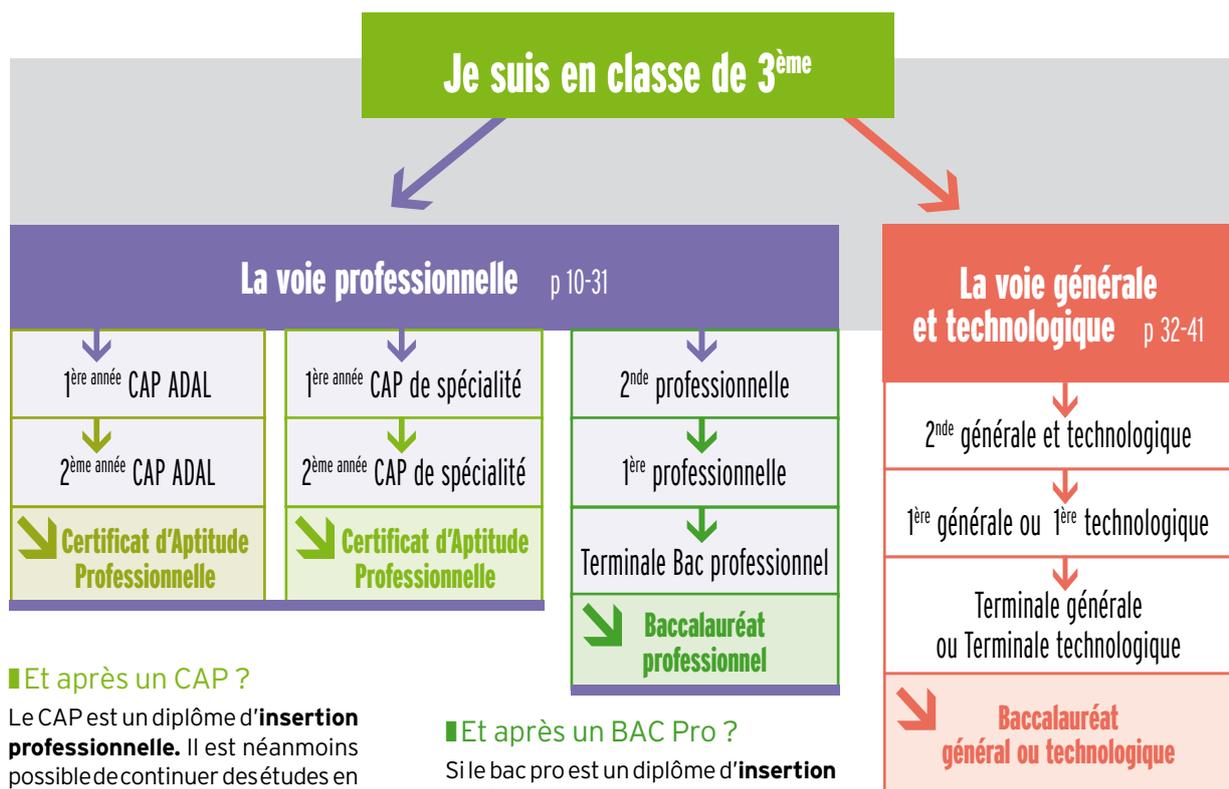
Le Centre d'Information et d'Orientation

Le Centre d'information et d'Orientation de Nouméa et ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Education Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP, ou être reçu en entretien individuel par un conseiller d'orientation-psychologue. Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels (contacts page 47).

Pour bien choisir, informez vous, réfléchissez...

Quelles sont les différentes voies possibles ?

Cette brochure va m'aider à les connaître
et à faire mon choix d'orientation.



■ Et après un CAP ?

Le CAP est un diplôme d'**insertion professionnelle**. Il est néanmoins possible de continuer des études en intégrant une 1^{ère} professionnelle, avec un excellent dossier. D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable....

■ Et après un BAC Pro ?

Si le bac pro est un diplôme d'**insertion professionnelle**, il peut aussi permettre l'accès à l'**enseignement supérieur**, principalement en BTS. D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences (la mention complémentaire ou MC en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale ou FCIL d'une durée variable...).

■ Et après un BAC général ou technologique ?

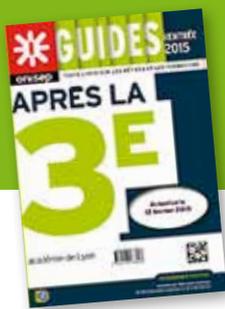
Ouvre les portes de l'**enseignement supérieur** (Université, IUT, BTS, CPGE, écoles spécialisées...).



Autres possibilités
voir p 42-43



© SAIO - Collège de Kaméré



CONSEILS D'ÉLÈVES

Jamielee, 18 ans

« Je conseille d'aller à la pêche aux infos, au CDI, au contact des conseillers d'orientation, de ne pas hésiter à poser des questions... »

Joé, 16 ans

« Il faut venir découvrir le lycée, les cours, parler avec les élèves. Il faut bien réfléchir à la formation que tu veux faire, aux métiers que tu veux faire plus tard. Il faut en parler avec ceux qui ont déjà fait cette formation et chercher dans les documents. »



L'équipe du CIO pour vous accompagner.

Qui peut m'aider ?

Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation. Les **autres professeurs**, le **professeur documentaliste**, le **conseiller principal d'éducation** (CPE), le **chef d'établissement**... peuvent aussi vous conseiller.

Le **conseiller d'orientation-psychologue** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi.

Votre **entourage** (familles, amis, rencontres...).

Les **fédérations de parents d'élèves** (FAPEP, FCPE, UGPE).

Les **anciens élèves**. Pensez aussi à les interroger!

Où trouver des informations ?

Rendez-vous aux **journées portes ouvertes** des établissements pour découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc. Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix.

Allez au **centre de documentation et d'information (CDI)** de votre collège ou au **centre d'information et d'orientation (CIO)**. Vous y trouverez des documents sur les études et les métiers.

Consultez les sites internet de :

L'ONISEP : www.onisep.fr

- La collection « **Voie pro** » présente les formations et les métiers de la voie professionnelle, par secteurs.
- La collection « **Fiches métiers** » présente des fiches métiers : activités professionnelles, conditions de travail, profil, études ...

L'IDC : www.idnc.nc

- Des informations sur les métiers.
- Des informations sur les « métiers porteurs » en Nouvelle-Calédonie.

ADRESSES



• Centre d'Information et d'Orientation

10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 NOUMÉA
Tél. : 27 53 28 / Fax : 27 65 07
<http://www.ac-noumea.nc>
Email : cio@ac-noumea.nc

• **Antenne de La Foa**
BP 87 - 98870 BOURAIL
Tél. : 71 48 98 / 44 33 04
Email : cio.lafoa@ac-noumea.nc

• **Antenne de Poindimié**
BP 386 - 98822 POINDIMIÉ
Tél. : 78 59 64 / 42 32 01
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

• **Antenne de Koné**
BP 14 - 98860 KONÉ
Tél. : 47 37 99
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

• **Antenne des Iles**
Qanono Wé
BP 264 - 98820 LIFOU
Tél. : 45 05 12
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vous quittez la Nouvelle-Calédonie en cours d'année ?
Contactez un conseiller d'orientation-psychologue

L'orientation, l'affectation et l'inscription.



Trois grandes étapes expliquées aux élèves et à leurs parents.

Toute l'année je prépare mon orientation et mon affectation avec mes parents.

↳ **L'orientation** c'est quoi ? Qui demande ? Qui décide ? Quand ? Comment ?

C'est le passage en classe supérieure ou le redoublement.

Les parents font une ou plusieurs demandes parmi les 4 possibilités proposées :

- 2nde générale et technologique
- 2nde professionnelle
- 1^{ère} année de CAP
- Redoublement

Le chef d'établissement formule, au conseil de classe du 3^{ème} trimestre, la ou les décisions d'orientation.

La décision est prise en consultation avec les professeurs, en fonction du profil de l'élève (motivation, résultats scolaires, comportement, capacité de travail...) et de sa classe d'origine (3^{ème} générale, découverte professionnelle 6 heures, détermination professionnelle, SEGPA, PDMF).

↳ **L'affectation** c'est quoi ? Qui demande ? Qui décide ? Quand ? Comment ?

L'affectation c'est la proposition d'une place dans une formation et un établissement.

Exemples :

2nde GT au lycée Jules Garnier

2nde professionnelle Maintenance des Équipements Industriels (MEI) au lycée Marcellin Champagnat

Les parents et l'élève choisissent et font des vœux sur le **dossier d'orientation et d'affectation**.

Vous faites des vœux provisoires dès le deuxième trimestre. Attention, au troisième trimestre, vos vœux sont définitifs.

Le vice-recteur attribue à l'élève une des places demandées en fonction d'un barème.

Le nombre de places est limité dans chaque formation et chaque établissement. Alors, faites attention aux vœux inscrits sur le dossier. Votre choix est définitif.

↳ **L'inscription** c'est quoi ? Qui doit la faire ? Quand ? Comment ?

Dès que la place est proposée, les parents doivent prendre contact avec l'établissement d'affectation. Vous devez rendre le dossier d'inscription et donner les papiers demandés.

L'inscription est obligatoire AVANT LES VACANCES SCOLAIRES.

Attention, si l'élève n'est pas inscrit, sa place peut être donnée à quelqu'un d'autre !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, prévenez le nouvel établissement par téléphone. Vous pouvez aussi demander si vous pouvez envoyer les documents par courrier. (*Voir annuaire des établissements page 44*)

INFO +

Handicap

En situation de handicap, faites le point sur vos résultats scolaires et vos possibilités d'orientation avec votre professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue, l'infirmier (ère) ou l'assistant (e) social (e) de votre établissement. Vous pourrez alors ajuster votre projet personnalisé de scolarisation.

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi contacter le service d'adaptation et scolarisation des élèves handicapés (ASH) au 26 62 25 ou au 26 61 68.



© SAIO - Collège de Kaméré

CONSEIL D'ÉLÈVE

Dwight, 16 ans

« On a intérêt à prendre conscience de l'importance du choix de son orientation, de sa formation car se lever tous les matins pour faire quelque chose qui nous plaît pas, ce n'est pas une vie ! Aussi je leur dirais de bien travailler et de se tenir au courant des délais... »

Le calendrier

de l'orientation et de l'affectation

➤ Août 2^{ème} conseil de classe → Demande(s) provisoire(s)

Le collège vous donne le **dossier d'orientation et d'affectation** appelé aussi fiche de dialogue.

1. Vous faites votre ou vos **DEMANDES D'ORIENTATION PROVISOIRES (2^{nde} GT, 2^{nde} pro., 1^{ère} année de CAP).**

→ Le conseil de classe fait une proposition d'orientation provisoire.

2. Vous faites des **VOEUX D'AFFECTATION (1) PROVISOIRES.**

→ Le conseil peut donner un conseil sur la formation souhaitée.

Vous continuez à réfléchir...

Vous discutez avec le professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue...

➤ Octobre → Demande(s) définitives(s)

Le collège vous transmet à nouveau, le **dossier d'orientation et d'affectation :**

1. Vous faites votre ou vos **DEMANDES D'ORIENTATION DÉFINITIVES.**

2. Vos **VOEUX D'AFFECTATION (1) DÉFINITIFS.**

→ Vous devez donner ce dossier complété au professeur principal.

➤ Novembre 3^{ème} conseil de classe → La décision d'orientation du chef d'établissement

→ Votre demande est validée si le chef d'établissement est d'accord.

→ Si c'est différent, vous discutez pour vous mettre d'accord.

→ Si à l'issue du dialogue vous n'êtes toujours pas d'accord, vous pouvez faire **appel (2).**

➤ Décembre Votre AFFECTATION (3) et votre INSCRIPTION

→ Le jour du brevet, le collège vous donne votre affectation.

→ Vous devez ensuite récupérer le dossier d'inscription.

1. Vous êtes affecté(e)

→ Vous devez contacter l'établissement et VOUS INSCRIRE avant la date limite.

2. Vous êtes sur liste supplémentaire

→ Vous serez admis(e) si un autre élève ne va pas s'inscrire. Vous devez RESTER EN CONTACT avec le(s) établissement(s).

3. Si vous n'êtes pas affecté(e)

→ Vous contactez immédiatement votre établissement pour POSTULER SUR LES PLACES ENCORE LIBRES (chef d'établissement, CPE...)

(1) Les vœux d'affectation :

• vers la voie professionnelle

1^{ère} année de CAP ou 2^{nde} pro
+ spécialité + établissement

Exemple : CAP "Carreleur mosaïste"
+ lycée Pétro Attiti

• vers la 2^{nde} GT

Type de seconde + établissement

Exemples :

- 2^{nde} CSHAM + lycée Jules Garnier

- Lycée Lapérouse + 2^{nde} GT

(+ Préférence EE*)

Dans la plupart des cas, en 2^{nde} GT, l'affectation est proposée sur le lycée et pas sur l'enseignement d'exploration (EE). *Néanmoins, vous émettez des préférences sur ceux que vous souhaitez suivre, parmi ceux qui vous seront proposés dans le lycée d'affectation, le jour de l'inscription.

Au deuxième trimestre, vous ferez savoir si vous souhaitez éventuellement demander une dérogation pour un autre lycée que celui de votre secteur. (Voir page 38)

(2) L'appel :

La famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors au dossier d'orientation une lettre adressée au président de la commission d'appel expliquant les motifs de l'appel et/ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

(3) La notification d'affectation :

Elle indique dans quel établissement vous êtes affecté(e). L'affectation est informatisée (AFFELNET). Il est important de bien connaître les règles du jeu, de bien s'informer.

Attention : cette notification n'équivaut pas à une « inscription ».

Obtenir une place dans un établissement scolaire

Le nombre de places est limité dans toutes les formations. AFFELNET départage alors les élèves.

■ AFFELNET c'est quoi ?

C'est une application informatique qui examine vos vœux et vous attribue une place dans une formation et un établissement.

■ Comment ? Le barème c'est quoi ?

AFFELNET calcule pour tous les élèves un barème et donne d'abord les places aux élèves ayant le barème le plus élevé. Cette application accorde autant que possible une place sur le vœu le mieux placé.

■ Les vœux, c'est quoi ?

Un vœu = une formation + un établissement

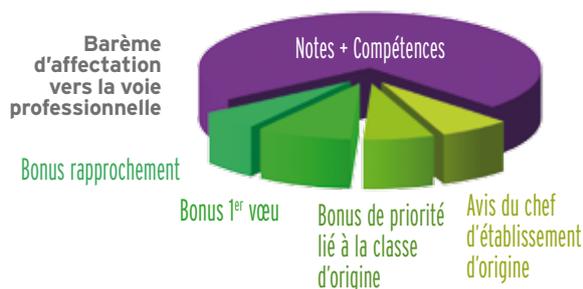
- Exemple de vœu vers la voie professionnelle :
2nde Pro Maintenance des Équipements Industriels (MEI)
à Marcellin Champagnat

- Exemple de vœu vers la voie générale et
technologique : Lycée Jules Garnier + 2nde GT
(+ préférence pour l'enseignement SI)

**Vous pouvez faire jusqu'à 4 vœux,
par ordre de préférence.**

Calcul du barème vers la voie professionnelle :

- **Bonus** systématique sur le 1^{er} vœu
- **Bonus de priorité en fonction de votre classe d'origine**
- **Bonus pour l'avis « favorable »** ou « très favorable » pour les élèves de 3^{ème}
- **Bonus rapprochement** public vers public / privé vers privé
- **Barème calculé sur les notes annuelles et les compétences** (coefficients disponibles sur le site Internet du vice-rectorat). Demandez au prof principal ou au COP.



Calcul du barème vers la seconde générale et technologique :

- **Bonus** systématique sur le 1^{er} vœu
- **Bonus de sectorisation public vers public** ou **bonus de rapprochement privé vers privé**
- **Points éventuels selon les critères de dérogation validés en commission**
- **Barème calculé sur les notes annuelles** (coefficients disponibles sur le site Internet du vice-rectorat). Demandez au prof principal ou au COP.

Vers la seconde générale et technologique, les bonus de sectorisation et de rapprochement assurent une place à tout élève dans son lycée de secteur (public) ou de rattachement (privé).



Ma classe d'origine :

Je fais attention aux possibilités qui me sont offertes après la classe que j'ai suivie.

☐ Je suis en 3^{ème} SEGPA

En principe, je m'oriente prioritairement vers un CAP ADAL, ou plus exceptionnellement un CAP de spécialité, plutôt en SEGPA ou en annexe de lycée professionnel (ALP) :

→ Je consulte en priorité les pages 10 à 19.

☐ Je suis en 3^{ème} PDMF, en 3^{ème} DP ou en DIMA

En principe, je m'oriente prioritairement vers un CAP (ADAL ou de spécialité) et très exceptionnellement vers une 2nde professionnelle :

→ Je consulte en priorité les pages 10 à 31.

☐ Je suis en 3^{ème} avec l'option DP6h

En principe, je m'oriente prioritairement vers la voie professionnelle, en 2nde professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP de spécialité en lycée professionnel :

→ Je consulte en priorité les pages 10 à 31.

Très exceptionnellement je m'oriente vers une 2nde générale et technologique :

→ Je consulte aussi les pages 32 à 41.

☐ Je suis en 3^{ème} générale

Je m'oriente vers une 2nde générale et technologique :

→ Je consulte les pages 32 à 41.

Ou je m'oriente vers la voie professionnelle, en 2nde professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP en lycée professionnel :

→ Je consulte les pages 10 à 31.



Mon premier bilan d'orientation :

1- Mon bilan matières :

- Quelles sont mes matières préférées ?
.....
- Et celles où je réussis le mieux ?
.....
- Je note les matières que je souhaite poursuivre prioritairement après la 3^{ème} :
.....

2- J'ai déjà réfléchi à un ou plusieurs métiers pour moi :

- Est-ce que j'ai déjà des idées de métiers ?
Je note mes idées de métiers si j'en ai :
.....

3- Je ne sais pas trop encore...

- Je note les formations que je connais après la classe de 3^{ème} :
.....
- Est-ce que je connais les principales matières de ces formations ?
.....

4- Je note le bilan de ma réflexion :

- J'ai un projet précis ou j'hésite encore entre plusieurs orientations :

- 2^{de} générale & technologique
- 2^{de} professionnelle
- 1^{ère} année de CAP

Dès que possible :

- Je demande conseil au professeur principal.
- Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue pour vérifier que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un (éventuellement avec des questionnaires d'intérêt informatisés ou écrits).
- J'en parle avec mes parents
- Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les carrefours des métiers et des formations.

5 - Je note ici les démarches que je veux entreprendre :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONSEIL D'ÉLÈVE

Clarène, 16 ans

« Il faut bien choisir son métier pour plus tard. Si tu choisis à cause de ta copine, après tu n'es pas heureux, parce que c'est pas ce que tu voulais vraiment faire. »

« Commence par des stages pour voir si ça t'intéresse. »



© Lycée Agricole et général de Nouvelle-Calédonie à Pouébo

Choisir la voie

- Je veux apprendre à préparer un diplôme et apprendre un métier.
- Le CAP et le bac professionnel me permettront de passer progressivement de l'école au monde du travail.
- Je pourrai aussi, si ma motivation me le permet, poursuivre vers un niveau supérieur.

3 diplômes

sont possibles :

- Le **CAP ADAL** p 12-13
- Le **CAP de spécialité** p 14 à 19
- Le **Bac Pro** p 20 à 27

■ Contenu de la formation :

Le travail en équipe, en petits groupes, en atelier... Des projets collectifs, sportifs, artistiques, à caractère professionnel...

Des relations avec les enseignants plus simples et plus directes.

Des enseignements généraux sous un autre jour, plus concrets et en relation avec l'entreprise et ses métiers.

Des journées de classe différentes avec **des enseignements professionnels en atelier et en entreprise** pour apprendre les techniques et les gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.

Des stages en entreprise pour vous confronter à des situations professionnelles en conditions réelles, découvrir le fonctionnement d'une entreprise...

■ Où ? :

- En établissement scolaire : lycée professionnel (LP), annexe de lycée professionnel (ALP) ou SEGPA de collège.
- En centre de formation d'apprentis (CFA).

■ Un objectif commun :

Faire acquérir des connaissances et des savoir-faire dans un domaine professionnel, validés par un diplôme, et vous conduire de la formation à l'emploi.

■ Et après...

Ces formations mènent à l'insertion professionnelle.

Il est cependant possible de continuer des études, de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences. Voir aussi en page 30.

Pour choisir ma spécialité, je dois choisir :

→ Un ou des domaines d'activité

→ Des activités, des tâches

- Transformation, fabrication, création... à partir de certains matériaux (bois, métaux, pierre, plâtre, matériaux souples...) et en utilisant des machines et des techniques spécifiques ;
- Maintenance (entretien, diagnostic de pannes, réparation) ;
- Activité commerciale, relation client ;
- Services aux personnes, services à la collectivité...

→ Un environnement et des conditions de travail

- en autonomie, en équipe ;
- en atelier, sur chantier, dans un bureau ;
- travail physique...

Je cible les domaines qui m'intéressent :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Commerce-Vente | <input type="checkbox"/> Bâtiment - Travaux publics |
| <input type="checkbox"/> Tourisme-Loisirs | <input type="checkbox"/> Productique - Mécanique |
| <input type="checkbox"/> Hôtellerie - Restauration - Alimentation | <input type="checkbox"/> Agriculture |
| <input type="checkbox"/> Coiffure - Esthétique | <input type="checkbox"/> Électrotechnique - Electronique |
| <input type="checkbox"/> Santé | <input type="checkbox"/> Armée - Police - Sécurité |
| <input type="checkbox"/> Carrières sociales | <input type="checkbox"/> Environnement |
| <input type="checkbox"/> Banque - Assurance | <input type="checkbox"/> Transport - Logistique |
| <input type="checkbox"/> Gestion - Comptabilité | <input type="checkbox"/> Communication - Information |

INFO +

Et pourquoi pas l'apprentissage ?

Du CAP à la licence PRO (Bac+ 3), les diplômes peuvent se préparer en apprentissage.

Le principe : suivre une formation alternée entre un CFA et une entreprise. L'apprentissage s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (sauf dérogation) à 25 ans qui s'engagent à préparer un diplôme.

Certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis préparant un CAP. D'autres recherchent plutôt des bacheliers pro préparant un BTS, par exemple.

Renseignez-vous auprès du Point Apprentissage et pages 28-29.

professionnelle

© SAIO - Lycée St-Jean XXIII



NOUVEAU !

Documents réalisés par les COP :

« Les CAP en Nouvelle-Calédonie » et
« les Bac pro en Nouvelle-Calédonie »
(Établissements et fiches diplômes)

En consultation au CIO
et au CDI de l'établissement
<http://www.ac-noumea.nc>



Dans mon futur métier, j'aimerais :

- Discuter, convaincre
- Avoir une activité manuelle
- Bouger, me dépenser physiquement
- Pratiquer les langues vivantes
- Travailler dans un bureau
- Utiliser des outils
- Secourir, défendre
- Concevoir des appareils sophistiqués
- Aider, accompagner des personnes
- Avoir une activité commerciale
- Créer, inventer
- Me documenter, lire, rédiger
- Réparer du matériel
- Entretien la forêt
- Classer des documents
- Animer des activités
- Entretien des locaux
- Piloter une machine automatisée
- Travailler sur un chantier
- Avoir des activités régulières et organisées
- Rédiger des rapports de réunions
- Confectionner des plats
- Travailler en équipe
- S'occuper de personnes en difficulté
- Faire un bilan comptable
- Négocier la vente d'un produit
- Accueillir des personnes
- Me déplacer
- Rendre service aux autres
- Planifier les activités d'un service
- Rénover un bâtiment
- Informer d'autres personnes
- Utiliser les nouvelles technologies
- Organiser
- Fabriquer des objets (outils, vêtements...)
- Travailler dans une exploitation agricole
- Exercer mon activité dehors, en plein air

Le conseiller d'orientation-psychologue m'aidera à cibler les spécialités et les métiers qui pourront m'intéresser :

.....

.....

.....

Je note aussi mes rendez-vous pour explorer et découvrir les spécialités professionnelles :

Mes mini-stages en lycée professionnel :

.....

Les portes ouvertes des lycées professionnels :

.....

Les forums de formations / de métiers :

.....

Mon stage en entreprise :

.....

Je liste ici la documentation imprimée et des sites web que je consulte :

- <http://www.onisep.fr/voie-pro>
- www.idnc.nc

.....

Mon bilan en page 31



Bien choisir son CAP ADAL !

Je suis élève en 3^{ème} SEGPA,
3^{ème} DP, 3^{ème} PDMF ou DIMA,
je suis prioritaire :

- Pour intégrer une 1^{ère} année de CAP ADAL,
- préparer en 2 ans un CAP ADAL,
- et ensuite, poursuivre éventuellement, en 2^{ème} année de CAP de spécialité.



→ Agent de Développement des Activités Locales en 2 ans

■ Pour qui ?

Pour les jeunes issus de DIMA, de 3^{ème} de détermination professionnelle (DP), de 3^{ème} PDMF, ou de 3^{ème} SEGPA en priorité.

■ Où ?

En ALP (Annexe de Lycée Professionnel) ou en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

■ C'est quoi ?

Il offre une formation professionnelle polyvalente de niveau V (deux ans d'études après la 3^{ème}).

Les horaires de la semaine se répartissent entre enseignement général (16 heures) et enseignement professionnel (16 heures).

Il prépare les élèves à une certaine polyvalence dans un champ de métiers bien définis. Il correspond à une demande des artisans, des petites entreprises, particulièrement depuis qu'ils ont été rénovés.

■ Enseignements et horaires en 1^{ère} année de CAP ADAL

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h
Instruction civique	1h
Maths-sciences appliquées	4 h
Langue vivante	2 h
Education physique et sportive	2 h
Prévention santé environnement	1 h
Connaissance de l'entreprise	1 h
Enseignement technologique et professionnel	16 h
Accompagnement personnalisé	2 h
Total horaires hebdomadaires	32h

■ Et après...

Un CAP de spécialité en 1 an (directement en 2^{ème} année) ou l'insertion professionnelle.

PAROLES D'ÉLÈVES

Johane et Marie-Judith, 17 ans (Originaires de 3^{ème} SEGPA au collège de Koné),

Christopher, 17 ans (Originaire de 3^{ème} SEGPA au collège de Magenta).

CAP ADAL Cuisine-Restaurant au collège de Magenta

J « C'est la restauration qui m'intéressait. Apprendre à servir les clients, les accueillir... Dans notre restaurant, au collège, y'a des gens de l'hôpital qui viennent et ils adorent ce que l'on fait. »

C « Je voulais rester ici et j'adorais la cuisine. Aujourd'hui, on a préparé un fricassé de volaille aux bananes poingo. Les profs nous achètent nos plats à emporter, ça nous rend fiers ! »

MJ « J'adore apprendre les nouvelles recettes, c'est quand même de l'art la cuisine ! J'ai vu dans la brochure ce CAP. J'habite à Voh mais pour mes études j'ai accepté de venir à Nouméa. Je suis contente d'être ici, on est tous amis dans la classe, on s'aide entre nous. »

Et après :

J « Une fois le CAP en poche, je veux m'engager dans l'armée de terre, faire la cuisine... et partir en France. »

MJ « Je veux continuer mes études, faire une 1^{ère} et une terminale... Je suis ambitieuse ! »

C « Je verrai... Peut-être je continuerai les études. Mais si je décide de travailler, c'est dans des grands restaurants. » Rires.

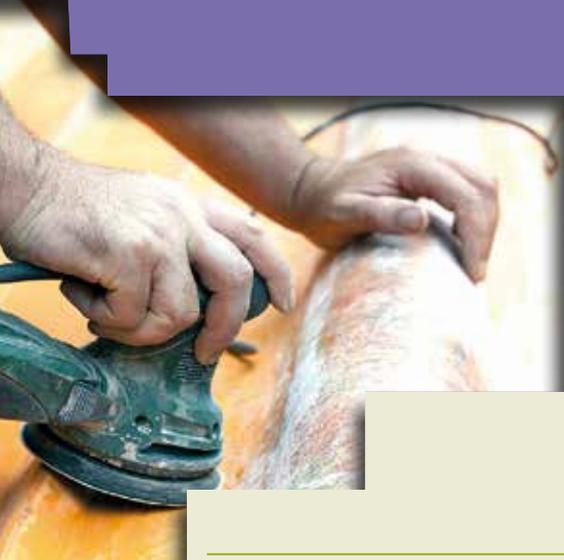
Conseils :

J « Pour avoir le métier que l'on souhaite, il faut continuer les études ! Faut montrer une belle image de notre pays, qu'on est heureux ! »

MJ « Faut pas lâcher l'école et obtenir un diplôme ! Il faut continuer jusqu'au bout pour pouvoir, après, aider nos parents. »

C « Bosser pour avoir un métier qui nous plaît, éviter la violence et ne pas rentrer dans la drogue et l'alcool pour réussir. »





ZOOM NOUVEAU

➤ CAP ADAL : Cuisine-Restaurant

Ce CAP rénové remplace le CAP ADAL AFAT (Activités Familiales, Artisanales et Touristiques).

Pour quoi faire ?

Le titulaire du CAP ADAL Cuisine-Restaurant est apte à remplir les fonctions d'employé de cuisine et/ou d'employé de restaurant dans toutes formes ou produits de restauration.

A titre d'exemple, il peut exercer ses fonctions dans la restauration commerciale (restauration traditionnelle, à thème, restauration rapide, ...) ou dans la restauration collective (cuisine centrale, restauration scolaire, d'entreprises, traiteur, ...).

Il maîtrise à la fois les techniques de bases de la cuisine, de la commercialisation et du service en salle, techniques auxquelles il a été conjointement formé sur l'ensemble du cycle de formation d'une durée de deux années.

Selon la taille, le type de restauration, la catégorie de l'établissement et en fonction de son expérience, le titulaire du CAP ADAL Cuisine-Restaurant peut prétendre accéder progressivement à des postes à plus grandes responsabilités.

Continuer ses études :

Le titulaire de ce nouveau CAP peut compléter sa formation par une année supplémentaire visant l'obtention du CAP Cuisine ou du CAP Restaurant afin de se spécialiser dans l'un ou l'autre des deux métiers préparés (intégration en 2^{ème} année).

Où ?

Enseignement public

- SEGPA du collège de Magenta
- SEGPA du collège Francis Carco à Koutio (Dumbéa)

➤ CAP ADAL CEB : Construction et Entretien du Bâtiment

Les élèves seront amenés à travailler en équipe autour de projets à caractère professionnel, parfois au sein de l'établissement sur des « chantiers école ».

Deux spécialités (au choix des établissements) : le gros œuvre et la charpente ou le second œuvre (peinture, carrelage, cloison, menuiserie, ...).

Où ?

Enseignement public :

■ Option champs du gros œuvre et de la charpente :

- ALP de Poindimié
- ALP de La Roche (Maré)

■ Option champs du second œuvre :

- ALP de La Foa
- ALP de Koumac

Enseignement privé :

■ Option champs du gros œuvre et de la charpente :

- LP Marcellin Champagnat (Païta)
- LP Gabriel Rivat (Pouébo)

■ Option champs du second œuvre :

- LP Marcellin Champagnat (Païta)

➤ CAP ADAL GEPER : Gestion et Entretien de la Petite Exploitation Rurale

La première partie explore la production horticole. L'élève apprend les techniques de base et les gestes professionnels nécessaires à la conduite d'une production légumière et fruitière.

La deuxième partie sera consacrée à la découverte de la maintenance des matériels spécifiques au domaine de la production horticole. Il s'agira de connaître les techniques, d'effectuer les gestes professionnels nécessaires à l'entretien et de réaliser les réparations courantes du matériel et des installations.

Où ?

Enseignement public

- ALP de La Roche (Maré)
- SEGPA du collège de Wé (Lifou)
- SEGPA du collège de Boulari (Mont Dore)
- SEGPA du collège Francis Carco à Koutio (Dumbéa)

➤ CAP ADAL GEMM : Gestion et Entretien en Milieu Marin

La première partie : maintenance des moteurs (entretien et réparation des moteurs à essence (2 et 4 temps) ayant des puissances n'excédant pas les 40 à 50 chevaux.

La deuxième partie : maintenance des coques et des équipements (embarcations de taille limitée à 6/7 mètres, dont les matériaux sont en aluminium, en bois ou en fibre).

L'élève aura à installer un moteur HB et ses commandes à distance, régler une remorque, et entretenir ou réparer une coque.

L'élève recevra aussi une formation dans le domaine de la navigation, la connaissance du milieu marin, la sécurité à bord d'un bateau.

Où ?

Enseignement public

- ALP d'Ouvéa (Fayaoué, Collège Shea Tiaou)

Retrouvez les coordonnées des établissements à la fin du guide, page 44.

Bien choisir son CAP ! de spécialité



© SAIO - Lycée St Jean XXIII



Pose-toi des questions sur :

■ **Les études :** Comment seront organisés les cours ? Quelles matières vais-je suivre ? Combien de stages vais-je faire ?

■ **Les débouchés :** Pour travailler où ? Pour exercer quel(s) métier(s) ? (activités, conditions de travail, qualités requises...)

■ **L'établissement :** A quelle distance se trouve-t-il ? Pourrais-je aller en internat ?

■ **Mes chances d'obtenir une place...** Combien y-a-t-il de demandes pour une place ? Suis-je prioritaire pour cette formation ?

➤ Le CAP/CAPA (agricole) se prépare en 2 années d'études.

Avec plus de 200 spécialités, ce diplôme est très apprécié des employeurs. La formation vise l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

À noter : les CAP se préparent de deux façons, soit sous statut scolaire (en LP, en ALP ou en SEGPA), soit par l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans une maison familiale et rurale (MFR).

■ Contenu de la formation :

- **Des enseignements généraux** (français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante...) occupent près de la moitié de l'emploi du temps (entre 14 heures et 16 heures). Ils se déroulent au lycée et certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie dans le domaine des soins à la personne, ou les sciences physiques en électricité ;
- **Des enseignements technologiques et professionnels** (de 17 heures à 18 heures). Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques en atelier, en laboratoire, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP/CAPA ;
- **Une période de formation en milieu professionnel** de 12 à 16 semaines (réparties sur 2 années) selon les spécialités.

■ Enseignements et horaires en 1^{ère} année de CAP de spécialité

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Maths-sciences ⁽²⁾	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
Éducation physique et sportive	2 h 30
Prévention santé environnement	1 h
Éducation civique, juridique et sociale	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ⁽³⁾	1 h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h
Total horaires hebdomadaires	de 33 h à 38 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.

(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.

➔ Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)

Dans certains établissements, les ULIS accueillent les élèves en situation de handicap ou atteints de maladies invalidantes et proposent des dispositifs pédagogiques adaptés. Retrouvez les établissements qui accueillent les ULIS dans l'annuaire pages 44 à 46.

➔ Préparer un CAP de spécialité en SEGPA

Vous pouvez parfois préparer un CAP de spécialité dans une SEGPA, avec un suivi individualisé tenant compte de vos points forts et de vos difficultés.

■ Et après...

Le CAP est un diplôme d'insertion professionnelle. Il est néanmoins possible de continuer des études en intégrant une 1^{ère} professionnelle, avec un excellent dossier. D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable.... Voir aussi en page 30.

INFO +

Les sections sportives en Lycée professionnel

Les sections sportives peuvent donner à l'élève la possibilité de concilier études et pratiques sportives renforcées. L'admission se fait en fonction de la décision d'orientation, du potentiel sportif et du dossier scolaire. Si vous souhaitez candidater, parlez-en à votre professeur d'EPS. Il vous accompagnera dans vos démarches. **Quatre disciplines sont proposées en CAP à Jules Garnier :** Football, Entretien et développement de soi, Volley Ball et Rugby.

Quelques IDÉES métiers après un CAP de spécialité

Suivent des idées de métiers après un CAP, dans toutes sortes de secteurs d'activité. Si vous avez d'autres idées, ne vous censurez pas ! Et n'oubliez pas que tous les métiers sont mixtes (c'est-à-dire accessibles aux filles et aux garçons). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos professeurs et du conseiller d'orientation-psychologue.

→ Trouvez le contenu de chaque CAP sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Alimentation, hôtellerie, restauration :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bon contact avec les clients
- ✓ Bonne résistance physique
- ✓ Respect des normes d'hygiène et de sécurité
- ✓ Rythme de travail irrégulier
- ✓ Travail individuel ou en équipe

Pâtissier(ère)

Pour faire quoi ? Confectionner des recettes sucrées et parfois salées, réaliser également des glaces, des viennoiseries, des chocolats et des confiseries. Il maîtrise les cuissons et les techniques de réfrigération.

Pour travailler où ? Dans un commerce artisanal, chez un traiteur ou dans un restaurant.

→ CAP pâtissier

Garçon de café/serveuse

Pour faire quoi ? Préparer la salle, disposer les couverts, accueillir et conseiller les clients, prendre les commandes, servir les plats et débarrasser les tables.

Pour travailler où ? Dans les petits et grands restaurants.

→ CAP agent polyvalent de restauration

→ CAP restaurant

→ CAP services en brasserie-café

Employé(e) de restauration collective

Pour faire quoi ? Travailler en salle ou en cuisine, préparer des plats froids puis servir les clients, approvisionner le comptoir en plats et en couverts, tenir une caisse, ranger et nettoyer le self, la salle et la cuisine. Il doit être soucieux des normes d'hygiène, avoir un bon contact avec la clientèle et savoir travailler en équipe.

Pour travailler où ? Dans les cantines scolaires, les restaurants d'entreprise, les hôpitaux...

→ CAP agent polyvalent de restauration

→ CAP assistant technique en milieu familial et collectif

→ CAP restaurant

Femme/valet de chambre

Pour faire quoi ? Indispensable à la bonne marche d'un hôtel pour nettoyer les chambres, les salles de bains, changer le linge mais aussi pour servir le petit déjeuner. Ils travaillent en équipe. On leur demande soin, ordre, rapidité, respect, discrétion et gentillesse.

Pour travailler où ? Dans les petits et grands hôtels.

→ CAP assistant technique en milieu familial et collectif

→ CAP agent de propreté et d'hygiène

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Barman, barmaid : → CAP services en brasserie-café

Boucher(ère) : → CAP boucher

Boulangier(ère) : → CAP boulanger

Charcutier(ère)-traiteur(euse) : → CAP charcutier-traiteur

Chocolatier(ière) confiseur(se) : → CAP pâtissier

Commis(e) de cuisine : → CAP cuisine

Cuisinier(ère) : → CAP cuisine

Employé(e) d'étage : → CAP agent de propreté et d'hygiène

PAROLES D'ÉLÈVES

Marie- Rose, 15 ans

(Originaire de 3^{ème} PDMF)

CAP Agent de propreté et d'hygiène au LPCH à Nouméa

« C'est mon prof de maths qui m'en a parlé. Je suis très ordonnée et j'adore le rangement, depuis toute petite. »

« Les profs ici sont vraiment gentils, ils nous demandent d'être sérieux mais des fois on peut aussi rigoler avec eux. »

« Mes matières préférées sont le français et la matière pro Techno propreté. »

« Je suis interne, j'arrive de Maré. Ma famille me manque beaucoup mais ils m'encouragent à faire mes études... J'y retourne pendant les vacances uniquement. »

« D'un côté, je n'aime pas trop Nouméa parce que c'est pollué, y'a trop de voitures... Mais y'a aussi le cinéma ! » Sourire.

Et après :

« Une chose est sûre c'est que je veux travailler à Maré ! Peut-être faire comme ma tante, agent d'entretien à l'internat. »

Conseil aux élèves de 3^{ème} :

« Faut bien travailler à l'école pour avoir un bon métier ! Et aussi être sage. »

(suite) IDÉES métiers après un CAP

→ Trouvez le contenu de chaque CAP sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Artisanat d'art, ameublement, habillement :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact fréquent avec la clientèle
- ✓ Habileté manuelle
- ✓ Maîtrise des techniques et des matériaux
- ✓ Travail en équipe

Tailleur(euse) / couturier(ère)

Pour faire quoi ? Réaliser des vêtements sur mesure en fonction de la demande du client, prendre des mensurations, définir la forme du vêtement, choisir le tissu et dessiner un patron, couper le tissu et assembler les pièces. A l'essayage l'artisan ajuste le vêtement, coud l'ensemble et procède aux finitions.

Pour travailler où ? Souvent en patenté, salarié d'un atelier de fabrication ou d'une maison de couture.

→ CAP métiers de la mode vêtement flou

Mécanicien(ne) en confection

Pour faire quoi ? Participer à la réalisation en série de vêtements, de linges, de tissus avec des machines industrielles, régler la machine à coudre, effectuer les coutures, réaliser des retouches, repasser et conditionner les produits.

Pour travailler où ? En atelier dans les entreprises du secteur de l'habillement (surtout de petite série).

→ CAP métiers de la mode vêtement flou

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Carreleur(euse)-mosaïste : → CAP carreleur-mosaïste



PAROLES D'ÉLÈVES

Lorenzy, 18 ans
(Originaire de 3^{ème} PDMF)

CAP Carreleur mosaïste
au lycée professionnel Pétro Attiti à Nouméa

« La pose de faïence, je me suis dit ça va me plaire !
C'est le directeur du collège qui m'a parlé de cette

filière. A l'atelier, on pose des carreaux, des joints, des faïences. Et notre prof d'atelier est super gentil, il nous traite comme des adultes et c'est agréable. C'est un peu dur des fois, j'ai mal au dos mais il y a de la création dans cette filière et ça c'est net ! »

« C'est trop bien le lycée, les profs sont bien, et à l'internat on joue de la musique et on rigole bien avec les copains. »

Et après...

« Je vais faire un Bac pro ORGO après... Et une fois le Bac en poche, je retourne là-haut, chez moi, à Poum pour travailler à Koumac. »



© SAIO - Lycée St Jean XXIII

Bâtiment, travaux publics, bois :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Adaptation à l'évolution des techniques
- ✓ Déplacements fréquents
- ✓ Respect des règles de sécurité
- ✓ Travail debout prolongé
- ✓ Travail en équipe

Maçon(ne)

Pour faire quoi ? Construire les fondations d'un immeuble ou d'une maison, monter les murs, les cloisons, poser les dalles, utiliser plusieurs types de matériaux (briques, pierres, béton armé), mettre en place des coffrages en bois ou en métal.

Pour travailler où ? Essentiellement sur un chantier.

→ CAP maçon

Menuisier(ère)

Pour faire quoi ? S'occuper des boiseries d'un bâtiment (parquets, escaliers, volets), procéder au montage, à la pose de vernis, manipuler des machines. Il travaille aussi l'aluminium et le PVC. Habile et rapide, il maîtrise les notions essentielles de géométrie.

Pour travailler où ? En atelier et sur des chantiers.

→ CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Agenceur(se) de cuisine et de salles de bains :

→ CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

Charpentier(ière) : → CAP constructeur bois

Façadier(ière) : → CAP maçon

Peintre : → CAP peintre applicateur de revêtement

Plombier(ère) : → CAP installateur sanitaire

D'autres CAP dans ce secteur...

→ CAP froid climatisation

→ CAP carreleur mosaïste

→ CAP maintenance de bâtiment de collectivités

→ CAP serrurier métallier



© SAIO - Lycée Marcellin Champagnat

Matériaux, mécanique, électricité, électronique :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bon contact avec les clients
- ✓ Adaptation aux évolutions technologiques
- ✓ Respect des règles de sécurité
- ✓ Travail debout
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Environnement bruyant
- ✓ Déplacements fréquents

Chaudronnier(ère)

Pour faire quoi ? Réaliser des pièces à partir de métaux en feuilles, de tubes (chaudières, citernes...), comprendre des plans, découper les éléments, monter et assembler les pièces, entretenir et réparer les équipements industriels.

Pour travailler où ? Centrales, réseaux de gaz.

→ CAP réalisation en chaudronnerie industrielle

Mécanicien(ne)

Pour faire quoi ? Entretien, régler et réparer les éléments mécaniques d'un véhicule, de la mise au point des moteurs à la rénovation complète d'une direction ou d'un système de freinage, conseiller la clientèle.

Pour travailler où ? Dans un garage, chez un concessionnaire, en patenté parfois, pour certaines collectivités.

→ CAP maintenance des véhicules automobiles options : véhicules particuliers ; véhicules des transports routiers

Monteur(euse) câbleur(euse)

Pour faire quoi ? Intervenir sur des équipements électriques (distribution du courant, ascenseurs, radars...), réaliser l'armoire métallique sur laquelle sont fixés les composants d'une installation, câbler et établir les connexions.

Pour travailler où ? Sur chantiers ou sur sites (usines, immeubles de bureaux, logements...).

→ CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Frigoriste : → CAP froid et climatisation

Mécanicien(ne) d'engins de travaux publics :
→ CAP maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention

Mécanicien(ne) réparateur(trice) en matériel agricole :

→ CAP maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles

Soudeur(euse) : → CAP réalisation en chaudronnerie industrielle ou → CAP serrurier métallier

Electricien(ne) installateur(trice) : → CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques

D'autres CAP dans ce secteur...

→ CAP maintenance des matériels, option parcs et jardins

→ CAP réparation entretien des embarcations de plaisance

Vente, commerce, transport :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact avec la clientèle
- ✓ Horaires irréguliers, fractionnés ou décalés
- ✓ Sens de l'esthétique

Magasinier(ère)

Pour faire quoi ? Réceptionner des produits, les ranger en respectant les règles de sécurité et d'hygiène, assurer le suivi des stocks, emballer et étiqueter des expéditions, charger et décharger des marchandises.

Pour travailler où ? En supermarché, en entrepôt, pour une société de transport, dans les zones aéroportuaires.

→ CAP agent d'entrepôt et de messagerie

→ CAP vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Vendeur(euse)

Pour faire quoi ? Trier des marchandises, étiqueter et disposer sur l'étagère, approvisionner les rayons, accueillir, informer et conseiller la clientèle. Il peut être spécialisé sur un type de produit (électroménager, fruits et légumes...).

Pour travailler où ? Dans une grande surface ou un magasin.

→ CAP employé de commerce multi-spécialités

→ CAP employé de vente spécialisé options : produits alimentaires, produits d'équipements courants

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Caissier : → CAP employé de commerce multi-spécialités

Employé de libre-service : → CAP commerce multi-spécialités

D'autres CAP dans ce secteur...

→ CAP esthétique, cosmétique, parfumerie

→ CAP fleuriste

(suite) IDÉES métiers après un CAP

→ Trouvez le contenu de chaque CAP sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Soins, hygiène, nature, sécurité :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact avec la clientèle
- ✓ Horaires réguliers mais parfois décalés
- ✓ Travail à l'extérieur
- ✓ Travail debout

Auxiliaire de vie sociale

Pour faire quoi ? S'occuper à domicile des personnes en situation de handicap, malades ou dépendantes, soigner, faire les courses, tenir compagnie.

Pour travailler où ? Employé(e) par un organisme ou une association, travaille chez plusieurs personnes (du matin au soir ou quelques heures seulement, déplacements fréquents).

→ CAP assistant technique en milieu familial et collectif

→ CAP petite enfance

→ CAP services en milieu rural*

Employé(e) de collectivités

Pour faire quoi ? S'occuper du confort des familles, des personnes âgées, des malades, entretenir des locaux ou du linge, servir des repas, aider dans les activités quotidiennes, écouter.

Pour travailler où ? En milieu hospitalier, scolaire... ou pour un service d'aide à domicile.

→ CAP assistant technique en milieu familial et collectif

→ CAP agent de propreté et d'hygiène

* Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2016

ZOOM sur un NOUVEAU CAPA

CAPA Services en milieu rural

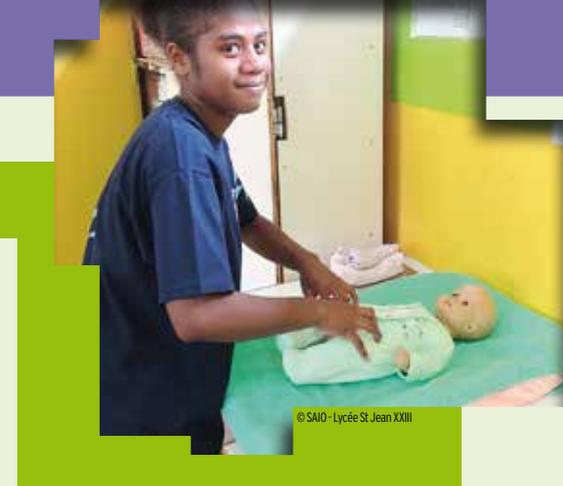
Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2016.

Pour quoi faire ?

Ce CAPA forme des employés qualifiés en services aux personnes et en accueil-vente. L'employé en milieu rural exerce son activité sous le contrôle d'un responsable. En contact direct avec l'utilisateur, il doit posséder un bon sens relationnel. Ses conditions de travail exigent de la polyvalence et une bonne résistance physique et psychologique. Les emplois sont nombreux.

En accueil-vente, les employés travaillent dans les petits magasins de proximité, les ventes à la ferme, les marchés locaux, les supermarchés, les petites hôtelleries.

Dans le secteur des services aux personnes, les



© SAIO - Lycée St-Jean XXIII

Ouvrier(ère) horticole

Pour faire quoi ? Cultiver des légumes, produire des fleurs et des plantes en pot, les récolter et les conditionner pour les vendre, préparer des commandes, tailler, arroser, désherber, protéger des semis, traiter les plantes contre les maladies

Pour travailler où ? Chez un maraîcher ou chez un horticulteur.

→ CAP productions horticoles (productions florales et légumières)

Ouvrier(ère) paysagiste

Pour faire quoi ? Jardiner, s'occuper des pelouses, des arbres et des fleurs, préparer les sols, tailler et soigner. Il peut mettre en place de l'éclairage extérieur, poser des bordures, installer un système d'arrosage. Des notions de plomberie, de maçonnerie et d'électricité sont requises.

Pour travailler où ? Dans les espaces verts et les jardins, en patenté, chez des particuliers, pour des entreprises de service ou pour des collectivités.

→ CAP travaux paysagers

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Agent(e) de propreté et d'hygiène : → CAP agent de propreté et d'hygiène (ex maintenance hygiène des locaux ou MHL)

Agent(e) de sécurité : → CAP agent de sécurité

Assistant(e) maternel(le) : → CAP petite enfance

Coiffeur(euse) : → CAP coiffure

Esthéticien(ne) : → CAP esthétique, cosmétique, parfumerie

D'autres CAP dans ce secteur...

→ CAPA productions horticoles (pépinières)

→ CAPA agriculture des régions chaudes

diplômés exercent leur activité chez les particuliers, dans les maisons de repos, les maisons de retraite, les écoles maternelles, les centres de loisirs, les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise.

Exemples de métiers...

Auxiliaire de vie sociale, vendeur en alimentation

Continuer ses études :

Exemples de formations accessibles en Nouvelle-Calédonie (sous certaines conditions)...

→ Bac pro Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)

→ Bac pro Accueil - relation clients et usagers (ARCU)

Où ?

Enseignement PRIVÉ

→ Au lycée professionnel agricole Do Néva à Houaïlou

OÙ et quel CAP de spécialité ?

→ Trouvez le contenu de chaque CAP sur <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Annuaire des établissements en pages 44-46.

Lexique :

ALP : Annexe de lycée professionnel
CA : Chambre d'Agriculture
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat
LA : Lycée Agricole
LP : Lycée professionnel
LPo : Lycée polyvalent
SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Liste alphabétique des CAP et CAPA (agricole)	Etablissements publics	Etablissements privés	Centres de formation d'apprenti (CFA) p28-29
Agent d'entreposage et de messagerie	LPCH		
Agent de propreté et d'hygiène (APH)	LPCH		
Agent de sécurité	LP P.Attiti	LP J.Vakié	
Agent polyvalent de restauration (APR)	ALP de Koné	LP J.Vakié	
Agriculture des régions chaudes (ARC)		LA Do Néva	
Assistant technique en milieu familial et collectif (ATMFC)		LP St Jean XXIII	
Boulangier			CMA
Boucher			CMA
Carreleur mosaïste	LP P.Attiti		
Charcutier traiteur		LP St Jean XXIII	
Coiffure			CMA
Constructeur bois	ALP de La Foa - LP P.Attiti	LP M.Champagnat	
Cuisine	ALP de la Foa - LPCH - LPo W.H Lifou - LP A.Ty Touho	LP St Jean XXIII - LP G.Rivat	CMA
Employé de commerce multi-spécialités (ECMS)	LPCH	LP St P.Chanel	
Employé de vente spécialisé option A : Produits alimentaires (EVS)	LPCH		
Employé de vente spécialisé option B : Produits d'équipements courants (EVS)		LP St P.Chanel	
Esthétique cosmétique parfumerie			CMA
Froid et climatisation	LP A.Ty Touho		CMA
Installateur sanitaire	LP P.Attiti		CMA
Maçon	LP P.Attiti - ALP de Poindimié - ALP de Koumac	LP G.Rivat	
Maintenance des bâtiments et collectivités	LPo W.Haudra Lifou		CMA (Ouvrier en rénovation des bâtiments)
Maintenance des matériels option : Matériel de parcs et jardins (MMPJ)	ALP de La Foa - ALP de Poindimié		
Maintenance des matériels option : Tracteurs et matériels agricoles		LP P.Guéneau	
Maintenance des matériels option : TP et manutention (MMTP)		LP P.Guéneau	
Maintenance des véhicules automobiles option A : Véhicules particuliers (MVA VP)	LPo J.Garnier - ALP de Koné	LP P.Guéneau	CMA
Maintenance des véhicules automobiles option B : Véhicules des transports routiers (MVA VTR)		LP P.Guéneau	
Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (MFMA)	LP P.Attiti	LP M.Champagnat	CMA
Métiers de la mode - vêtement flou		LP St Jean XXIII	
Pâtissier	LPCH		CMA
Peintre applicateur de revêtement (PAR)	LP P.Attiti		
Petite enfance (PE)		LP St Jean XXIII - LP J.Vakié	CCI
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques (PROE)	LP P.Attiti - LP A.Ty Touho	LP M.Champagnat	CMA
Productions horticoles			CA
Réalisation en chaudronnerie industrielle (RCI)	LPo J.Garnier		
Réparation et entretien des embarcations de plaisance (REEP)	LP A.Ty Touho	LP P.Guéneau	
Restaurant	LPCH - LPo W.Haudra Lifou - ALP de la Foa - ALP de Koumac	LP St Jean XXIII - LP G.Rivat	
Serrurier métallier	LPo J.Garnier	LP M.Champagnat	CMA
Services en brasserie-café	LPCH		
Services en milieu rural*		LA Do Néva*	
Travaux paysagers			CA
Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobiles		LP St F.d'Assise	

* Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2016

Bien choisir son BAC PRO !

Pose-toi des questions sur :

■ **Les études :** Comment seront organisés les cours ? Quelles matières vais-je suivre ? Combien de stages vais-je faire ?

■ **Les débouchés :** Pour travailler où ? Pour exercer quel(s) métier(s) ? (activités, conditions de travail, qualités requises...).

■ **L'établissement :** A quelle distance se trouve-t-il ? Pourrais-je aller en internat ?

■ **Mes chances d'obtenir une place...** Combien y-a-t-il de demandes pour une place ? Suis-je prioritaire pour cette formation ?

➤ Le bac professionnel se prépare en 3 années d'études :

- 2nde professionnelle,
- 1^{ère} professionnelle
- Terminale professionnelle.

Ce diplôme offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi. La 2nde pro aborde un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée). Elle vous prépare à un bac pro précis que vous choisissez en fin de troisième.

À noter : les bac pro peuvent se préparer de deux façons, soit sous statut scolaire (en LP), soit par l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

■ Contenu de la formation :

- Des enseignements généraux identiques quelle que soit la spécialité du bac pro ;

- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité, avec des différences selon que le bac pro relève du secteur des services ou de la production ;

- Une période de formation en milieu professionnel de 22 semaines (réparties sur 3 années) selon les spécialités ;

- Un accompagnement personnalisé proposé en fonction de vos besoins et de vos projets personnels (aide individualisée, tutorat, soutien, module de consolidation...).



■ Enseignements et horaires de la 2nde professionnelle

Secteur des SERVICES	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langue vivante (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués et cultures artistiques	1 h
Education physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Total horaires hebdomadaires	de 32 h 30 à 33 h 30

Secteur de la PRODUCTION	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués et cultures artistiques	1 h
Education physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 34 h 30

* Horaires variables selon l'établissement, d'une année à l'autre

Le **bac professionnel agricole** comprend aussi des enseignements à l'initiative des établissements, un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2nde pro) et une mise à niveau des élèves.

Retrouvez les enseignements et les horaires de la voie professionnelle agricole sur <http://agriculture.gouv.fr/enseignementagricole/>

■ Et après...

Si le bac pro est un diplôme d'insertion professionnelle, il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS. D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable... Voir aussi page 30.

INFO +

Les sections sportives en lycée professionnel

Les sections sportives peuvent donner à l'élève la possibilité de concilier études et pratiques sportives renforcées.

L'admission se fait en fonction de la décision d'orientation, du potentiel sportif et du dossier scolaire. Si vous souhaitez candidater, parlez-en à votre professeur d'EPS. Il vous accompagnera dans vos démarches.

Quatre disciplines sont proposées en 2nde professionnelle :

- Football (Jules Garnier, Do Kamo) ;
- Entretien et développement de soi (Jules Garnier) ;
- Volley Ball (Jules Garnier) ;
- Rugby (Jules Garnier).

Quelques IDÉES métiers après un BAC Pro

Suivent des idées de métiers après un bac professionnel, dans toutes sortes de secteurs d'activité. Si vous avez d'autres idées, ne vous censurez pas ! Et n'oubliez pas que tous les métiers sont mixtes (c'est-à-dire accessibles aux filles et aux garçons). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos professeurs et du conseiller d'orientation-psychologue.

→ Trouvez le contenu de chaque BAC PRO sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>



© SAIO - Lycée Professionnel commercial et hôtelier Escoffier

Alimentation, hôtellerie, restauration

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bon contact avec les clients
- ✓ Bonne résistance physique
- ✓ Respect des normes d'hygiène et de sécurité
- ✓ Rythme de travail irrégulier
- ✓ Travail individuel ou en équipe

Directeur(trice) de restaurant

Pour faire quoi ? De la cuisine à l'accueil des clients en passant par le service et la gestion, le directeur de restaurant est partout. Sa mission : tout mettre en oeuvre pour faire de son établissement un lieu apprécié de la clientèle.

Pour travailler où ? Polyvalent, à son compte... Indépendant, il finance lui-même son restaurant... ou spécialisé, salarié, gérant d'un restaurant de chaîne.

→ Bac pro cuisine

→ Bac pro commercialisation et services en restauration

Sommelier(ère)

Pour faire quoi ? Organiser et gérer la cave, trouver le bon accord vin/plat. C'est c'est lui l'expert des vins. Incollable sur les qualités et les caractéristiques des vins, après avoir pris la commande, va chercher la bouteille, s'assure que le vin est à la bonne température, ouvre la bouteille, fait goûter le vin et le sert. Se fournir auprès des viticulteurs.

Pour travailler où ? Artisan ou salarié. Dans un restaurant et parfois dans une cave commerciale.

→ Bac pro commercialisation et services en restauration

D'autres métiers dans ce secteur...

Barman, barmaid : → Bac pro commercialisation services en restauration

Organisateur(trice) de réception :
→ Bac pro commercialisation services en restauration

Boulangier(ère) : → Bac pro boulanger pâtissier

Garçon de café, serveuse : → Bac pro commercialisation et services en restauration

Cuisinier(ère) : → Bac pro cuisine

PAROLES D'ÉLÈVES

Esmeralda, 16 ans et Moheranie, 15 ans
(Originaires de 3^{ème} générale)

Bac pro commercialisation et services en restauration au lycée St Jean XXIII à Païta

E « J'ai parlé avec ma grande sœur qui m'a exposé toutes les branches possibles après la 3^{ème}. Je me suis dit que le métier de serveuse était bien net parce qu'on peut voyager... Du coup, j'ai regardé dans la brochure et j'ai trouvé ce Bac pro. »

M « Le lycée c'est bien... En plus je suis interne et je le vis bien. On se fait des nouvelles copines, on joue au volley... C'est différent de ce que j'avais imaginé, c'est net les cours ! Surtout les TP : on sert les clients, le café, les cocktails, le vin, on apprend la mise en place de la table. Ça me plaît vraiment ! »

E « Notre classe elle est solidaire, on est bien ensemble et ça aide... J'adore le service même si on doit se mettre en jupe et en ballerines. »

Et après...

M « Après le Bac, je vais faire une mention complémentaire Barman. Je me vois bien faire des cocktails avec plein de couleurs. »

E « J'aimerais travailler dans d'autres pays, faire des formations pour découvrir les cultures différentes, la nourriture, comment ils s'organisent. »

Conseils aux élèves de 3^{ème}

E « J'encourage les jeunes à faire ce Bac pro parce que dans cette filière on peut découvrir d'autres choses, voyager... »

M « Il faut bien travailler à l'école, c'est notre avenir qui est en jeu... Et celui de notre pays ! »



(suite) IDÉES métiers après un BAC PRO

→ Trouvez le contenu de chaque BAC PRO sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Artisanat d'art, ameublement, habillement

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact fréquent avec la clientèle
- ✓ Habilité manuelle
- ✓ Maîtrise des techniques et des matériaux
- ✓ Travail en équipe

Modéliste

Pour faire quoi ? Maître d'oeuvre de la réalisation d'un vêtement, il donne vie et forme aux idées du styliste. À partir du croquis, il établit un patron et réalise le modèle qui sera ensuite fabriqué en série. Une activité à la fois technique et créative.

Pour travailler où ? Salarié ou patenté, dans un atelier traditionnel de couture (ou de haute couture) ou dans une structure industrielle de prêt-à-porter (ou de textile). Peut s'installer à son compte.

→ Bac pro métiers de la mode-vêtements

Ferronnier d'art

Pour faire quoi ? Spécialiste du fer forgé, il aménage intérieur (luminaires, tables...) et extérieur (rampes d'escaliers, grilles, portails...). Créateur, il dessine et innove constamment pour s'adapter à tous les styles d'architecture.

Pour travailler où ? Dans un atelier, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, salarié ou indépendant.

→ Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Tailleur(euse)-couturier(ère) : → Bac pro métiers de la mode - vêtements

Menuisier : → Bac pro technicien menuisier agenceur ou → Bac pro technicien constructeur bois

Bâtiment, travaux publics, bois

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Adaptation à l'évolution des techniques
- ✓ Déplacements fréquents
- ✓ Respect des règles de sécurité
- ✓ Travail debout prolongé
- ✓ Travail en équipe

Charpentier(ère) métallique

Pour faire quoi ? Il fabrique ou assemble les structures en acier qui forment la charpente des ponts, des immeubles, des pylônes, des bâtiments... Son savoir-faire est très recherché.

Pour travailler où ? Pour une entreprise de BTP, essentiellement sur un chantier, en plein air, mais aussi en usine.

→ Bac pro ouvrages du bâtiment métallerie

→ Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle

Chef de chantier

Pour faire quoi ? Il joue un rôle de premier plan dans les entreprises du BTP, dirige les équipes, contrôle, coordonne et planifie les travaux. Associé aux phases préparatoires comme à la gestion financière, il assure l'organisation du chantier.

Pour travailler où ? En atelier et sur des chantiers.

→ Bac pro technicien d'études du bâtiment option A (études et économie)

→ Bac pro gestion des pollutions et protection de l'environnement

→ Bac pro hygiène, propreté, stérilisation

→ Bac pro technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre

PAROLES D'ÉLÈVES

Laurent, 17 ans
(Originaire de 3^{ème} générale)

Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie (OBM) au lycée Marcellin Champagnat à Païta

« J'ai choisi dans la brochure. La métallerie m'attirait. Mon professeur principal m'a expliqué en quoi ce Bac pro consistait et je me suis dit pourquoi pas. »

« L'internat c'est net, on fait connaissance avec les autres élèves, on joue au foot et au volley. Après on fait l'étude, ça nous permet

de travailler, et les surveillants sont cools. »

« Avec les copains il n'y a pas de problème, pas de jugement, c'est super ! En plus j'ai des cousins de Canala ici, on traine ensemble, on se sent bien ici. Les profs sont top aussi, je les aime bien. (sourire) »

« La filière c'est super ! J'aime toutes les matières mais surtout l'atelier. J'adore manipuler, souder... Et j'ai des bonnes notes, bien meilleures qu'en 3^{ème} ! Il y a juste les coups d'arc que je n'aime pas, on a mal aux yeux si on regarde un camarade en train de souder sans le casque. »

Et après...

« Après le Bac, je veux partir en métropole faire un BTS. J'ai toujours aimé les études... Les vieux ils m'encouragent et sont fiers de moi. »

Conseil aux élèves de 3^{ème} :

« Si tu choisis cette filière faut pas avoir peur de porter des choses lourdes, faut être vaillant sur le chantier et surtout ne pas être paresseux ! Ça moi j'aime bien, ça bouge et on est fier de soi après ! »





© SAIO - Lycée Marcellin Champagnat



© DDEC - Lycée Père Guéneau

Coffreur(euse)-boiseur(euse)

Pour faire quoi ? Constructeurs de moules pour le béton armé, ils sont des spécialistes très demandés et des professionnels clés des grands chantiers du bâtiment et des travaux publics (ponts, barrages, dalles, poteaux, murs...).

Pour travailler où ? Sur les chantiers, parfois à l'étranger.

→ Bac pro technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre

■ D'autres idées métiers dans ce secteur...

Technicien de maintenance en génie climatique :

→ Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques ou technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Serrurier(ère)-métallier(ère) : → Bac pro ouvrages du bâtiment métallerie

Maçon : → Bac pro technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre

Plombier(ère) : → Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques ou technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

■ D'autres bacs pro dans ce secteur...

→ Bac pro technicien d'études du bâtiment option B (assistant d'architecture)

→ Bac pro technicien menuisier agenceur

→ Bac pro technicien constructeur bois

Matériaux, mécanique, électricité, électronique

■ Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bon contact avec les clients
- ✓ Adaptation aux évolutions technologiques
- ✓ Respect des règles de sécurité
- ✓ Travail debout
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Environnement bruyant
- ✓ Déplacements fréquents

Frigoriste

Pour faire quoi ? De la chimie à l'agroalimentaire, de la grande distribution à la climatisation en passant par les transports maritimes ou terrestres et la recherche

médicale, le froid est un auxiliaire indispensable. De nombreux déplacements sont alors nécessaires, en particulier dans les pays chauds, très demandeurs.

Pour travailler où ? Pour des grandes entreprises de construction et d'installation de matériels frigorifiques et de climatisation dans le froid industriel ou commercial, dans le conditionnement d'air ou en cuisine professionnelle, en déplacement sur le chantier, en bureau d'études ou chez les clients.

→ Bac pro technicien du froid et conditionnement de l'air

Responsable du service après-vente

Pour faire quoi ? Une chaîne hi-fi muette ? La climatisation du particulier ou le four du boulanger ne fonctionnent plus ? Pas d'hésitation : il faut contacter le service après-vente (SAV) du magasin où a été réalisé l'achat pour être rapidement dépanné ou dédommagé. Le responsable SAV anime une équipe, améliore la qualité et cherche à satisfaire le client.

Pour travailler où ? Surtout en grandes surfaces, plus rarement dans une société de maintenance, mais aussi sur le terrain. En bureau, en atelier de réparation ou en déplacements sur sites, pour les grosses interventions.

→ Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatique

→ Bac pro maintenance de véhicules options A (particuliers), B (des transports routiers) et C (motocycles)

→ Bac pro maintenance des équipements industriels

→ Bac pro maintenance nautique

■ D'autres idées métiers dans ce secteur...

Mécanicien(ne) bateaux : → Bac pro maintenance nautique

Technicien d'exploitation du réseau gaz : → Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Soudeur(euse) : → Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle

Electricien(ne) installateur(trice) :

→ Bac pro électrotechnique, énergie, équipements communicants

Contrôleur(euse) technique automobile : → Bac pro maintenance des véhicules toutes options

Technicien(ne) et mécanicien(ne) moto : → Bac pro maintenance des véhicules option C (motocycles)

Conducteur(trice) d'engins : → Bac pro maintenance des matériels options A (agricoles) et B (travaux publics et manutention)

■ D'autres bacs pro dans ce secteur...

→ Bac pro technicien d'études du bâtiment option A (études et économie) et B (assistant en architecture)

(suite) IDÉES métiers après un BAC PRO

→ Trouvez le contenu de chaque BAC PRO sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Vente, commerce, transport, gestion, administration

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact avec la clientèle
- ✓ Horaires irréguliers, fractionnés ou décalés
- ✓ Sens de l'esthétique

Agent de transit

Pour faire quoi ? Comment expédier à travers le monde des marchandises et s'assurer qu'elles arrivent à bon port ? En les plaçant sous le contrôle d'un agent de transit. Il négocie les meilleures conditions de transport et respecte les lois en vigueur.

Pour travailler où ? Dans différentes structures, au sein du service de transit d'une entreprise ou dans une structure regroupant commissionnaires et opérateurs de transport en trafic international, il a des relations régulières avec différents partenaires extérieurs (compagnies d'assurances, douanes, chambres de commerce...).

→ Bac pro logistique

→ Bac pro transport

Attaché(e) commercial(e)

Pour faire quoi ? Véritable ambassadeur des marques qu'il représente, l'attaché commercial est chargé de convaincre ses clients de vendre les produits dont il s'occupe, mais aussi de décrocher de nouveaux marchés.

Pour travailler où ? Sur le terrain, nombreux déplacements.

→ Bac pro vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

Hôte(esse) d'accueil

Pour faire quoi ? Premier interlocuteur des visiteurs, l'hôte d'accueil représente l'image de l'entreprise qui l'emploie. Sa prestation doit donc être irréprochable. Une profession indispensable dans le secteur touristique.

Pour travailler où ? Divers lieux d'exercice, sur un salon spécialisé, dans une structure touristique, dans l'administration, en entreprise.

→ Bac accueil - relation clients et usagers

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Vendeur(euse) magasinier(ère) en fournitures automobiles : → Bac pro vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

Vendeur(euse) en magasin : → Bac pro commerce

Télévendeur(euse) : → Bac pro commerce ou bac pro vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

D'autres bacs pro dans ce secteur...

→ Bac pro gestion-administration

→ Bac pro charcutier-traiteur

→ Bac pro boulanger-pâtissier

→ Bac pro services aux personnes et aux territoires

ZOOM sur une nouvelle 2nde professionnelle

2nde pro Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers (MRCU)

Objectif :

La classe de Seconde Bac Pro MRCU (*Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers*) est commune pour les jeunes issus de 3^{ème} ayant choisi de s'orienter dans le tertiaire commercial, avec pour objectif l'obtention de l'un des Bac pro en 3 ans :

- Commerce
- Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)
- Accueil, relation clients et usagers (ARCU)

Les activités :

Employé polyvalent, les élèves participent à la réalisation d'activités spécifiques dans les domaines professionnels du commerce, de la vente et du service. Ils contactent, accueillent, informent, orientent les clients et/ou les usagers. Ils présentent des produits et/ou des services, conseillent et finalisent les ventes. Ils participent à l'organisation des espaces de travail.

Exemples de structures d'accueil pour les périodes de formation en milieu professionnel :

- Sociétés commerciales
- Administrations
- Associations

Enseignement professionnel :

Accueil et information du client ou de l'utilisateur - Suivi, prospection des clients ou contact avec les usagers - Conduite d'un entretien de vente - Économie et Droit

Où ?

- Lycée Saint François d'Assise (Bourail) : Vers Commerce ou ARCU
- Lycée Saint Joseph de Cluny (Nouméa) : Vers Commerce ou ARCU
- Lycée professionnel Commercial et Hôtelier Escoffier (Nouméa) : Vers Commerce ou Vente
- Lycée Saint Pierre Chanel (Païta) : Vers Commerce ou Vente

Poursuites d'études :

→ 1^{ère} et terminale professionnelle Commerce

→ 1^{ère} et terminale professionnelle Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

→ 1^{ère} et terminale professionnelle Accueil, Relation Clients et Usagers (ARCU)



© SAIO - Lycée Professionnel commercial et hôtelier Escoffier



© SAIO - Lycée St. Jean XXIII

Soins, nature, hygiène, sécurité

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact avec la clientèle
- ✓ Horaires réguliers mais parfois décalés
- ✓ Travail à l'extérieur
- ✓ Travail debout

PAROLES D'ÉLÈVES

Leïssa, 15 ans

(Originaire de 3^{ème})

Bac pro ASSP au Lycée Augustin Ty à Touho.



« Je viens du Collège Marie Reine Thabor au Mont Dore où j'étais en 3^{ème}, mais je suis originaire de Touho alors j'ai voulu venir ici. Ici, il y a toute ma famille, et je me sens mieux à la campagne qu'à la ville, c'est plus calme... »

« Je connaissais bien ce secteur car ma mère travaille dans une garderie et j'allais souvent la voir à son travail. C'était mon choix personnel et ma famille m'a encouragée car ils savaient que j'étais capable de réussir dans cette branche. »

« Je me plais dans cette formation. J'aime beaucoup les soins à la personne. On fait des soins aux nouveau-nés... Les professeurs sont gentils. Ils ne nous lâchent pas et nous encouragent pour qu'on réussisse notre bac. »

« J'ai envie d'aller en stage pour avoir des connaissances plus précises sur les métiers qu'on peut faire après... En 2^{nde} pro on fait un stage en école maternelle et un stage en crèche. Les stages dans le secteur de la santé, ce sera en 1^{ère} pro. »

Et après...

« D'abord, j'avais pensé à infirmière ou à la petite enfance... Maintenant, j'aimerais devenir assistante sociale. J'aime être à l'écoute des gens quand ils ont des besoins, j'aime les aider... »

Conseil aux élèves de 3^{ème}

« Choisir ce qui lui plaît vraiment pour ne pas regretter après. Pour cette branche, il faut pas vraiment être fort dans telle ou telle matière, mais plutôt savoir parler, être à l'école, aimer aider les autres... »

Agent(e) de propreté et d'hygiène

Pour faire quoi ? Bloc opératoire, laboratoire pharmaceutique, bureaux, gares, aéroports, mairies, centres commerciaux... Tout se dépoussière, se lave, se désinfecte. Les métiers de la propreté, souvent boudés, étonnamment variés, offrent des débouchés assurés.

Pour travailler où ? Dans le milieu hospitalier et paramédical (hôpital, clinique, laboratoires d'analyses, cabinet vétérinaire...), le milieu industriel (industries agroalimentaire ou électronique, laboratoires pharmaceutiques...), le milieu tertiaire (locaux administratifs, privés, commerciaux...)

→ Bac pro hygiène, propreté, stérilisation

Agent(e) de sécurité

Pour faire quoi ? Recruté par des sociétés privées de surveillance, il fait appliquer le règlement du site dont il assure la surveillance, mais il ne dispose d'aucun pouvoir pour réprimer les infractions.

Pour travailler où ? Partout où la sécurité l'exige, au sein d'entreprises ou d'organismes privés ou publics : centres commerciaux, équipements sportifs, sociaux, culturels et touristiques, jardins et espaces ouverts au public, gares routières, aéroportuaires, maritimes...

→ Bac pro métiers de la sécurité (ex sécurité prévention)

Auxiliaire de vie sociale

Pour faire quoi ? Permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Il veille à leur bien-être et les aide dans les actes de la vie quotidienne.

Pour travailler où ? Employé(e) par un organisme ou une association, travaille chez plusieurs personnes (du matin au soir ou quelques heures seulement, déplacements fréquents)

→ Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A (à domicile)

→ Bac pro services aux personnes et aux territoires

(suite) IDÉES métiers après un BAC PRO

→ Trouvez le contenu de chaque BAC PRO sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

(suite) Soins, nature, hygiène, sécurité

Arboriculteur(trice)

Pour faire quoi ? Spécialiste des arbres (fruitiers, d'ornement ou forestiers), l'arboriculteur sélectionne des variétés selon leur fonction (produire des fruits, décorer, reboiser), les terrains, le climat et les autres essences d'arbres déjà présentes ou à venir.

Pour travailler où ? À l'extérieur et à l'intérieur, à l'abri des intempéries ou de la chaleur en arboriculture, c'est possible. À l'intérieur d'une « station », un bâtiment agricole,

→ Bac pro productions végétales - agroéquipement spécialité productions horticoles

→ Bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole systèmes à dominante cultures

D'autres bacs pro dans ce secteur...

→ Bac pro maintenance des matériels option A (agricoles) et C (parcs et jardins)

→ Bac pro services de proximité et vie locale

→ Bac pro gestion des pollutions et de l'environnement

→ Bac pro gestion des milieux naturels et de la faune



© Lycée Agricole et général de Nouvelle-Calédonie (Pouembout)



D'autres idées métiers dans ce secteur...

Conducteur(trice) de machines agricoles :

→ Bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures ou bac pro maintenance des matériels option A (agricoles)

Agriculteur(trice) ou ouvrier(ère) agricole :

→ Bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures

Assistant(e) en soin et santé communautaire :

→ Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne options A (à domicile) et B (en structure)

Sapeur-pompier volontaire : → Bac pro métiers de la sécurité

Zoom sur un NOUVEAU BAC PRO

➤ Bac pro Aménagements paysagers

après une 2^{de} pro. Nature, jardin, paysages, forêt

Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2016
Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième.

Les élèves titulaires de certains CAPA du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions (par exemple après le CAPA Travaux paysagers).

Pour quoi faire ?

Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein d'un service espaces verts. Il participe à la conduite de chantiers paysagers : il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements. Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et

les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier... Il peut encore entretenir les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres et les haies, désherbe les sols, les pelouses et les massifs, il suit l'état sanitaire des végétaux et assure leur traitement. Il est en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.

- Exemples de métiers accessibles :

Ouvrier(ière) paysagiste

Technicien(ne) paysagiste

Où ?

Au Lycée Agricole et général de Nouvelle-Calédonie (Pouembout)

Poursuites d'études :

- Continuer ses études, exemples de formations accessibles sous certaines conditions

→ BTS Aménagements paysagers, BTS Production horticole

OÙ et quel BAC PRO ?

Lexique :

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

LA : Lycée Agricole

LP : Lycée professionnel

LPO : Lycée polyvalent

→ Trouvez le contenu de chaque BAC PRO sur <http://www.onisep.fr/voie-pro>
Annuaire des établissements en pages 44-46.

Liste alphabétique des Bac pro en 3 ans	Etablissements publics	Etablissements privés	Centres de formation d'apprenti (CFA) p28-29
Accompagnement soins et services à la personne option A : à domicile (ASSP)	LP P.Attiti	LP St Jean XXIII - LP J.Vakié	
Accompagnement soins et services à la personne option B : en structure (ASSP)	LP P.Attiti - LP A.Ty Touho	LP St Jean XXIII - LP J.Vakié	
Accueil, relation clients et usagers (ARCU) (après une 2 nd e pro Métiers de la relation aux clients et aux usagers)		LP St J.de Cluny - LP St F.d'Assise	
Aménagements paysagers* (après la 2 nd e pro. Nature, jardins, paysages, forêt)	LA Pouembout*		
Boulangier pâtissier		LP St Jean XXIII	
Commerce (après une 2 nd e pro Métiers de la relation aux clients et aux usagers)	LPCH	LP St J. de Cluny - LP St F.d'Assise - LP St P.Chanel	CCI
Commercialisation et services en restauration (CSR)	LPCH - LP A.Ty Touho	LP St Jean XXIII	
Conduite et gestion de l'exploitation agricole option système à dominante cultures (après une 2 nd e pro. Productions animales)	LA Pouembout		
Cuisine	LPCH - LP A.Ty Touho	LP St Jean XXIII	
Electrotechnique, énergie, équipements communicants (ELEEC)	LP P.Attiti - LP A.Ty Touho	LP M.Champagnat	
Gestion administration (GA)	LPCH - LP A.Ty Touho Lpo W.Haudra Lifou	LP St J. de Cluny - LP St F. d'Assise - LP St P.Chanel - Lpo Do Kamo	
Gestion de pollution et protection de l'environnement (GPPE)		LP J.Vakié	
Gestion des milieux naturels et de la faune (après la 2 nd e pro. Nature, jardins, paysages, forêt)	LA Pouembout		
Hygiène propreté stérilisation (HPS)	LPCH		
Logistique (après la 2 nd e pro. transport)	LPCH		CCI
Maintenance des matériels options A (agricoles) et B (TP et manutention)		LP P.Guéneau	
Maintenance des véhicules option A : Véhicules particuliers (MV VP)	Lpo J.Garnier	LP P.Guéneau	
Maintenance des véhicules option B : Véhicules des transports routiers (MV VTR)		LP P.Guéneau	
Maintenance des véhicules option C : Motocycles (MV Moto)	Lpo J.Garnier		
Maintenance des équipements industriels (MEI)	Lpo J.Garnier	LP M.Champagnat	
Maintenance nautique	LP A.Ty Touho		
Métiers de la mode - vêtements		LP St Jean XXIII	
Métiers de la sécurité	LP P.Attiti		
Ouvrages du bâtiment : métallerie (OBM)	Lpo J.Garnier	LP M.Champagnat	
Production horticole (après la 2 nd e pro. Productions végétales - agroéquipement spécialité production horticole)		LA Do Néva	
Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)	LA Pouembout	LA Do Néva	
Services de proximité et vie locale (SPVL)	LP P.Attiti	LP St Jean XXIII	
Technicien constructeur bois	LP P.Attiti		
Technicien d'études du bâtiment options A (études et économie) et B (assistant en architecture) (TEB)	LP P.Attiti	Lpo Do Kamo	
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (TMSEC)	LP A.Ty Touho		
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre (ORGO)	LP P.Attiti	LP G.Rivat	
Technicien du froid et du conditionnement de l'air (TFCA)	LP P.Attiti		
Technicien en chaudronnerie industrielle (TCI)	Lpo J.Garnier		
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (TISEC)	LP P.Attiti		
Technicien menuisier agencier (TMA)	LP P.Attiti	LP M.Champagnat	
Transport	LPCH	Lpo Do Kamo	
Vente (prospéction, négociation, suivi de clientèle) (après une 2 nd e pro Métiers de la relation aux clients et aux usagers)	LPCH	LP St P.Chanel	

* Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2016

L'APPRENTISSAGE

mode d'emploi



■ L'apprentissage en Nouvelle Calédonie, c'est près de 800 apprentis, répartis dans 3 Centres de Formation d'Apprentis (CFA).

■ 3 CFA à NOUMÉA



Le principe :

Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Le rythme est de une semaine en CFA et de 2 à 3 semaines chez l'employeur.

L'apprenti est un salarié en formation, avec un véritable contrat de travail.

↳ Pour qui ?

L'apprentissage est accessible pour les candidats de 16 à 25 ans.

↳ Comment ?

Plus de 30 formations par alternance sont proposées chaque année dès septembre.

■ Il existe 3 CFA à Nouméa :

- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie

■ Pour s'inscrire,

- il faut se présenter au POINT Apprentissage* munie d'une pièce d'identité. Les candidats sont positionnés et prennent ensuite rendez-vous avec un conseiller. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.
- La recherche d'un maître d'apprentissage est incontournable.
- Il faut signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour être inscrit et pour suivre la formation dans un CFA.

*Le POINT Apprentissage est le Service inter-consulaire d'information et de recrutement des apprentis en Nouvelle Calédonie, il regroupe toutes les candidatures. Il accueille et informe les personnes intéressées sur les modalités, la nature du contrat d'apprentissage, la grille de salaire, et les métiers préparés. (Les agences consulaires en brousse et les différents partenaires d'insertion assurent le relais).

INFO +

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômés professionnels peuvent se préparer en apprentissage du CAP au BACHELOR.

→ POINT Apprentissage

- 14, rue de Verdun - 98800 NOUMÉA
Tél : 24 69 49 - contact@apprentissage.nc
- Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8H à 16H en continu - Vendredi fermé au public
- Permanence téléphonique toute la semaine de 7H30 à 17H.

• www.apprentissage.nc

Quelques conseils pour rechercher un maître d'apprentissage

↳ Comment ?

- Multipliez les démarches et ne vous arrêtez pas aux premiers refus.
- Recherche directe : Consultez les pages jaunes, internet, les petites annonces des journaux..., faites appel à vos connaissances : familles, relations...
- Recherche auprès des institutions : La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, les CFA. Même s'il est demandé au jeune de trouver d'abord un employeur, les CFA peuvent vous aider dans vos démarches ainsi que les organisations et syndicats professionnels, le CIO, les Missions d'Insertion (MIJ) et les services provinciaux de l'emploi.

Des fiches d'information pour chacune des formations proposées sont disponibles à l'accueil du Point A et par internet www.apprentissage.nc



INFO +

www.annuairedesartisans.nc
c'est 11 000 entreprises en ligne

Les formations proposées :



Le CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Liste actualisée disponible sur internet : www.apprentissage.nc

- Métiers du commerce
 - BAC professionnel Commerce
- Métiers de la logistique
 - BAC professionnel Logistique
- Métiers de l'industrie
 - Technicien de maintenance en électricité et instrumentation (diplôme consulaire équivalent du bac)
- Métiers de la santé, du social
 - CAP Petite enfance

La CCI Apprentissage c'est :

- 350 apprentis / 40 formateurs.
- 12 permanents pour l'accompagnement des apprentis (Plus de 5 visites d'entreprises réalisées par an par apprenti).
- 400 entreprises partenaires.
- 180 maîtres d'apprentissage formés sur leurs rôles, le tutorat, sur l'intégration et l'accompagnement des apprentis.
- Taux de réussite aux examens : 90%.
- Taux d'insertion à 9 mois : 82%.



Le CFA de la Chambre d'Agriculture (CA)

- Au Centre de formation des apprentis agricoles ce sont 40 jeunes qui y apprennent un métier en moyenne chaque année.
- L'équipe pédagogique est composée de 5 personnes, plus un conseiller apprentissage en relation avec les entreprises.
- Les diplômes sont obtenus par unités capitalisables et sont validés par le ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt.
- Un nouveau cadre propice et agréable, situé dans la commune du Mont-Dore à Saint Louis, le CFA agricole a rejoint l'espace du CFFPA SUD en février 2014.

- Métiers de l'agriculture
 - CAP Agricole Production horticoles (pépinières, fruitières, florales et légumières)
 - CAP Agricole travaux paysagers

Le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)

Liste actualisée disponible sur internet : www.apprentissage.nc

15 métiers enseignés, 42 % des apprentis se forment aux métiers du bâtiment.

- Métiers de la construction du bâtiment et des travaux publics
 - CAP Ouvrier en rénovation du bâtiment
 - Titre professionnel Installateur en sanitaire et énergies renouvelables
 - CAP Froid et climatisation
 - CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
 - Brevet Professionnel Installation équipements électriques
 - CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
 - CAP Serrurier - métallier
 - Brevet professionnel Froid et climatisation
- Métiers de l'automobile
 - CAP Maintenance des véhicules automobiles (option a) Véhicules particuliers
- Métiers de l'hôtellerie, de la restauration et de bouche
 - CAP Pâtissier
 - CAP Boulanger
 - CAP Boucher
 - CAP Cuisine

■ Métiers des soins et de l'esthétique

- CAP Coiffure
- Mention complémentaire Styliste visagiste
- Brevet Professionnel Coiffure
- CAP Esthétique - cosmétique
- Brevet Professionnel Esthétique

Le Centre de Formation Lucien Mainguet, à Nouville.

En moyenne chaque année, ce sont 400 jeunes qui y apprennent un métier. Une extension inaugurée en avril 2015, avec de nouvelles installations performantes, offre aux apprentis des conditions de travail optimum.

Chiffres clés du CFA de la CMA :

- 20 ans d'existence
- 42 personnes à l'encadrement et l'accompagnement
- 2 500m² de locaux + 3 600m² d'extension
- 22 plateaux techniques dont 5 nouveaux ateliers
- 87 % de taux de réussite aux examens
- 360 maîtres d'apprentissage agréés actifs



POUR SUIVRE dans la voie professionnelle...



PAROLES D'ÉLÈVES

Ophélie, 17 ans

Bac pro commercialisation et services en restauration (CSR) au LP de Touho.

Originaire de CAP restaurant

« Je n'étais pas prête à être en entreprise tout de suite et mes parents m'ont un peu poussée à continuer, parce que j'étais un peu trop jeune aussi. J'ai retravaillé, et j'ai réfléchi pendant, et je me suis dis que je préfère l'école. » (Interviewée en 2014)

La mention complémentaire (MC)

La MC se prépare en 1 an en lycée professionnel ou par l'apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel.

MC Post-CAP

- Cuisinier en desserts de restaurant (LPCH)
- Employé barman (LPCH / St Jean XXIII)
- Plaquiste (P. Attiti)
- Soudage (J. Garnier)
- Vendeur spécialisé en alimentation (St P.Chanel)

MC Post-bac pro

- Accueil réception (St P.Chanel / St F.d'Assise)
- Assistance conseil et vente à distance (St P.Chanel)
- Accueil dans les transports (St J. de Cluny)
- Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques (J. Garnier)
- Services financiers* (St P.Chanel)

* ouverture conditionnelle à la carte des formats 2016.

La formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)

Répondant à des besoins locaux très précis, la FCIL a une durée de formation variable. Elle propose d'élargir ou d'approfondir ses compétences professionnelles.

Le brevet de technicien supérieur (BTS)

Si le bac pro est un diplôme d'insertion professionnelle, il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS.

Quelques exemples de poursuites d'études en BTS en Nouvelle-Calédonie ou en métropole...

Baccalauréats professionnels de Nouvelle-Calédonie	BTS(A) en Nouvelle-Calédonie	BTS(A) en métropole
Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)	Economie Sociale et Familiale Services et prestations des secteurs sanitaire et social	
Commercialisation et services en restauration (CSR)	Hôtellerie-restauration	
Electrotechnique énergie équipements communicants (ELEEC)	Electrotechnique Technico-commercial	Conception et réalisation de systèmes automatiques Contrôle industriel et régulation automatique Fluides-énergies-domotique
Gestion-administration (GA)	Comptabilité et gestion des organisations Assistant de gestion de PME-PMI Assistant de manager	
Maintenance des équipements industriels (MEI)	Maintenance des systèmes Assistant technique d'ingénieur	Conception et réalisation de systèmes automatiques Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
Maintenance des matériels option B (TP et manutention)	Maintenance des systèmes Technico-commercial	Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention Génie des équipements agricoles
Métiers de la mode-vêtements		Métiers de la mode-vêtements Métiers de la mode-chaussures et maroquinerie Design de mode textile et environnement
Production horticole	Développement agriculture des régions chaudes	Production horticole Aménagements paysagers
Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)	Tourisme Économie sociale et familiale	Développement, animation de territoires ruraux
Technicien d'études du bâtiment options A (études et économie) (TEB)	Études et économie de la construction Bâtiment	Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (TMSEC)	Maintenance des systèmes Technico-commercial	Fluides-énergies-domotique

D'autres exemples de parcours possibles en Section de Technicien Supérieur (ou BTS)

- Sur le site Internet du vice-rectorat et consultez aussi les « fiches diplôme » sur le site de l'ONISEP.



Mon bilan vers la voie Professionnelle

Je suis scolarisé(e) en :

- 3^{ème} SEGPA 3^{ème} PDMF 3^{ème} DP DIMA
 3^{ème} avec l'option DP6h 3^{ème} générale

Je demande un passage en :

- 1^{ère} année de CAP 2nde professionnelle

Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre me conseille un passage en :

- 1^{ère} année de CAP 2nde professionnelle

Je souhaite être formé(e) :

- En établissement scolaire → Je formule des vœux sur le dossier d'affectation
 En CFA par alternance* (Centre de formation d'apprentis) → Je contacte le Point Apprentissage

* En plus des démarches liées à l'alternance, il est vivement conseillé de demander parallèlement une formation dans un établissement scolaire. En effet, tant que le contrat n'est pas signé, la place n'est pas garantie au CFA à la rentrée.

Mon bilan matières / compétences : (Sur le site du vice-rectorat, je consulte les coefficients affectés selon les spécialités envisagées)

Je complète les cases avec mes moyennes à chaque fin de trimestre

Mes notes	Matières ⁽¹⁾ de pôle humanités (coef. 4 ou 10)					Matières ⁽¹⁾ du pôle Sciences (coef. 10 ou 4)			EPS (2)	
	Français	LVI	LV2	Arts plastiques	Hist-Géo	Maths	SVT	Sciences Physiques		Techno.
1 ^{er} trimestre										
2 ^{ème} trimestre										
3 ^{ème} trimestre										

⁽¹⁾ Si je ne suis pas toutes ces matières, je consulte mon professeur principal pour savoir quelles autres matières seront prises en compte.

Mes compétences	Implication dans mon parcours de formation et d'orientation	Communication, travail en équipe, travail avec soin	Méthode, organisation, mobilisation des ressources	Autonomie, initiative, créativité
	Évaluation	<i>J'évalue mes compétences avec mon professeur principal</i>		

Je note par ordre de préférence : les spécialités qui m'intéressent (Je consulte les pages 12 à 27)

Ordre de préférence	Spécialité(s) de CAP ou de Bac pro
1.	
2.	
3.	
4.	

Dans quels établissements sont proposées ces formations ? (Je consulte les pages 19 et 27)

Combien de demandes sont formulées pour une place ? (Je consulte le document sur le site du vice-rectorat)

Ordre de préférence	Spécialité(s) de CAP ou de Bac pro	Etablissement(s)	Nombre de demande pour une place ⁽²⁾

→⁽²⁾ À savoir...

Si la pression est moyenne ou forte (égale ou supérieure à 1 demande pour une place), il est vivement conseillé de formuler une ou des autre(s) demande(s).

Pour optimiser vos chances d'avoir une place, **formulez 4 vœux.**

Choisir la voie ou technologique

Objectif : Préparer en 3 ans (2^{nde}, 1^{ère} et terminale) un bac général ou technologique, diplômes ouvrant les portes de l'enseignement supérieur mais ne permettant pas l'accès direct à l'emploi.

La 2^{nde} GT :

Se déterminer pour une série de 1^{ère}

Cette première année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, de tester vos goûts et vos aptitudes en découvrant de nouvelles disciplines, avant de poursuivre vers un bac général ou technologique.

■ Son objectif :

Vous permettre de préparer et préciser vos choix en vue d'une orientation en classe de 1^{ère} générale ou technologique.

■ Contenu de la formation :

→ Une part très importante **d'enseignements communs** à tous les élèves (80 % du total des enseignements) pour vous donner une culture générale solide.

→ 1, 2 ou 3 **enseignements d'exploration au choix** pour affiner, en connaissance de cause, votre choix de série de 1^{ère}.

À noter : le choix des enseignements d'exploration ne conditionne l'accès à aucune série de 1^{ère}. Autrement dit, toutes les séries de 1^{ère} sont accessibles quels que soient les enseignements d'exploration suivis en 2^{nde}.

→ Un **enseignement facultatif** à choisir parmi : latin ; grec ; LV3 ; arts ; EPS ; un atelier artistique (dans certains lycées). Un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et de l'enseignement facultatif.

A noter : L'offre des enseignements d'exploration et des enseignements facultatifs varie selon les établissements. Voir annuaire des établissements pages 44 à 46.

La 1^{ère} :

Commencer à « caractériser » ses études

■ Son objectif :

La classe de 1^{ère} amorce le processus de spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

■ Contenu de la formation en 1^{ère} générale (trois séries : ES, L, S) :

- Les **enseignements communs** à tous les élèves (français, LV1 et LV2, histoire-géo, ECJS...) représentent une part importante de l'horaire global, ce qui peut faciliter d'éventuels changements de série.
- Les **enseignements spécifiques à chaque série** constituent une première étape vers une spécialisation plus poussée du bac, qui interviendra en terminale, ouvrant sur une formation de l'enseignement supérieur.

■ Contenu de la formation en 1^{ère} technologique :

Les différentes formations technologiques sont intitulées sciences et technologies, ST, suivies du domaine couvert : management et gestion (STMG) ; industrielles et développement durable (STI2D) ; de l'agronomie et du vivant (STAV) ; de laboratoire (STL*) ; de la santé et du social (ST2S) ; du design et des arts appliqués (STD2A).

- Les **enseignements généraux** (français, langues, histoire-géo...) permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous les élèves des repères culturels et historiques. Cela vous permet, si vous le souhaitez, de changer de série ou de voie, ouvrant sur une formation de l'enseignement supérieur.
- Les **enseignements technologiques**, sont privilégiés dans l'emploi du temps pour mener à bien des études de cas concrets. Les séries STI2D et STL* réservent une place

INFO +

■ Le juvénat

Le juvénat a pour objectif d'aider 70 lycéens sélectionnés sur dossier scolaire à préparer le bac dans les meilleures conditions, dans quatre lycées de Nouméa (Jules Garnier, Lapérouse, Blaise Pascal et Do Kamo) et le Lycée des Iles Loyauté.

Tous les élèves de 3^{ème} de tous les collèges de la Nouvelle-Calédonie peuvent déposer

un dossier, même si la majorité d'entre eux sont de la province Nord ou de la province des Îles Loyauté. Les critères de choix sont la motivation et les résultats scolaires. Les élèves du Juvénat sont choisis pour leurs capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité. Les vœux doivent être formulés parmi ceux possibles dans les établissements d'accueil.

Les candidats sont d'abord retenus par l'Association Jules Garnier. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur, en priorité sur l'établissement de secteur.

Association Jules Garnier

5, rue G. Baudoux / BP 595 - 98845 Nouméa

Tél : (687) 27 27 81

Email : ajgj@lagoon.nc ou admi-ajgj@lagoon.nc

<http://www.juvenat.nc/>

générale



© SAIO - Collège de Kaméré

importante aux enseignements technologiques transversaux à côté des enseignements spécialisés par domaine. C'est en 1^{ère} que vous choisirez une spécialité. Votre choix n'est pas figé : vous pourrez en changer dans les premiers mois de la classe de 1^{ère} ou de terminale, à condition de motiver votre demande par un projet, et sous réserve de places disponibles dans la nouvelle spécialité.

- La série STMG comporte une 1^{ère} commune à tous les élèves.
- Les séries ST2S et STD2A comportent des enseignements technologiques spécifiques dont le poids horaire est plus faible en 1^{ère} qu'en terminale. Pas de spécialité à choisir dans ces séries.
- Dans toutes les séries, l'emploi du temps privilégie les enseignements technologiques, pour mener à bien des études de cas concrets.

A noter : pas d'enseignements de spécialité dans les séries sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ; techniques de la musique et de la danse (TMD)* ; hôtellerie.

La Terminale :

Préparer ses études supérieures

■ La formation en terminale générale :

- Des **enseignements communs et des enseignements spécifiques** à la série qui approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes.

Certains de ces enseignements, appelés « enseignements de spécialité », sont à choisir parmi une liste donnée. Ils permettent une ouverture sur des domaines d'études variés, à l'intérieur de chaque série (droit et grands enjeux du monde contemporain en L ; informatique et sciences du numérique en S ; sciences sociales et politiques en ES, par exemple), ou ils approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes.

■ La formation en terminale technologique :

La spécialisation est plus forte dans la perspective d'études supérieures. En terminale STMG, il faudra choisir une spécialité parmi celles proposées.

* Non proposés en Nouvelle-Calédonie

PAROLES D'ÉLÈVES

Loïse, 15 ans
Originnaire de 3^{ème} générale
2nde GT au lycée Jules Garnier



« J'ai choisi de m'orienter vers une 2nde parce que j'avais l'envie de faire des études après le Bac. Mes parents respectent mes choix. »

« En 3^{ème} j'ai fait mon stage dans un cabinet d'architecture et grâce à la brochure et à la réunion d'information au collège, j'ai appris l'existence de l'enseignement d'exploration CCD (création et culture design) ; j'ai donc choisi cette option qui me plaît énormément. »

« Au début j'avais peur d'aller au lycée, je ne connaissais personne mais dans ma classe les gens sont super sympas et je me suis fait des amis très rapidement. Garnier c'est grand mais c'est plutôt facile de s'orienter. Je suis très contente d'avoir choisi ce lycée ! »

« La 2nde ça se passe très bien pour moi, j'aime tous mes profs sans exception, même ceux dont les matières ne me plaisent pas. » (Sourire)

Et après...

« En CCD, on apprend des choses nouvelles tous les jours, on s'ennuie jamais, c'est très enrichissant ! Après, je pense m'orienter vers une 1^{ère} STD2A si ça ouvre. J'aime la pub, la création de logos, l'art... Je deviendrai peut être architecte, je ne sais pas trop encore... »

Conseil aux élèves de 3^{ème}

« Faire ce qu'on a envie, même si on se sacrifie en allant à l'internat par exemple, tant que ça nous permet d'obtenir la profession que l'on souhaite. C'est toute la vie qu'on va au travail, enfin une bonne partie ! Et ça contribuera donc à nous rendre heureux ! »

INFO +

➤ Des stages et un tutorat pour faciliter vos choix d'orientation et de formation

- Pour les élèves qui souhaitent changer de série ou de voie, et après avis du conseil de classe de l'établissement fréquenté (passage de la voie professionnelle à la voie générale et technologique) ou après avis pédagogique de la classe de l'établissement d'accueil (passage de la voie générale et technologique à la voie professionnelle), des **stages passerelles** peuvent être organisés pour acquérir les compléments d'enseignement indispensables au changement d'orientation. Ces stages concernent en priorité les élèves de 1^{ère} générale ou technologique, éventuellement les élèves de 2^{de}, et exceptionnellement les élèves de terminale.

- Pour consolider vos connaissances ou améliorer vos méthodes de travail, vous pouvez suivre un **stage de remise à niveau** organisé au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances.

- Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un **tuteur** pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et vos choix d'orientation, tout au long de votre scolarité au lycée.

Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement.

Des 2^{nde} à connaître aussi...

↘ La classe sport à horaires aménagés (CSHAM)

- Début de la campagne le 3 août 2015 :
Dossier complet à transmettre par les familles aux ligues/
comités avant le vendredi 18 septembre 2015.

Cette classe permet à de jeunes sportifs prometteurs, « labellisés sportifs de haut niveau », référencés au sein de Pôles Espoirs ou de Centres Territoriaux d'Entraînement, de concilier pratique sportive intensive et projet d'études. Un suivi particulier est organisé par l'établissement en liaison avec les partenaires du secteur sportif (aménagement des horaires notamment).

Les élèves expriment le choix de cette classe dans un établissement ayant une convention avec la ligue sportive de la discipline concernée. La sélection des jeunes, dont le potentiel sportif est attesté par le conseiller technique de la discipline, est réalisée par la DJSNC sur proposition des ligues et des comités, en concertation avec l'inspection pédagogique EPS-NC, puis par les établissements d'accueil, sur dossier scolaire. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

Liste des disciplines sportives par établissements

- Lycée Blaise Pascal : Badminton, Cyclisme, Equitation, Golf, Tennis, Surf, Judo, Voile
- Lycée Jules Garnier : Athlétisme
- Lycée Grand Nouméa : Karaté
- Lycée La Pérouse : Baseball, Escalade, Escrime, Tennis de table, Tir à l'arc, Triathlon, Squash, Voile

Attention, les sections sont facultatives et peuvent être choisies « en plus » des enseignements obligatoires. A ne pas confondre avec les Enseignements d'Exploration (EE).

↘ Les sections sportives

Les sections sportives peuvent donner à l'élève la possibilité de concilier études et pratiques sportives renforcées. L'admission se fait en fonction de la décision d'orientation, du potentiel sportif et du dossier scolaire.

Si vous souhaitez candidater, parlez-en à votre professeur d'EPS. Il vous accompagnera dans vos démarches.

Six disciplines sont proposées en 2^{nde} générale et technologique :

- Football (Jules Garnier, Do Kamo, A.Anova)
- Entretien et développement de soi (Jules Garnier)
- Volley Ball (Jules Garnier)
- Rugby (Jules Garnier)
- Triathlon (Lapérouse)
- Voile (Lycée Agricole de Pouembout)



© SAIO - Lycée William Haudra à Lifou

↘ La 2^{nde} spécifique

Les élèves qui suivent une 2^{nde} spécifique poursuivent leur cursus dans la 1^{ère} et la terminale correspondante.

- **Le bac Hôtellerie** prépare aux métiers de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement. Cette filière est proposée au LPCH à Nouméa.
- **Le bac Techniques de la musique et de la danse (TMD)*** s'adresse aux élèves qui souhaitent consacrer un temps important à la pratique d'un instrument ou à la danse. Il combine des cours au lycée et au conservatoire.

* Non proposé en Nouvelle-Calédonie

↘ La 2^{nde} adaptée de Do Kamo

Cette classe propose à des élèves volontaires, mais encore fragiles pour un passage immédiat en 2^{nde} générale et technologique, une année de remise à niveau qui les prépare à cette seconde. A l'issue de cette classe, les élèves sont essentiellement orientés en 2^{nde} générale et technologique. Ils suivent un enseignement artistique à la place des enseignements d'exploration « classiques ». Ils ne commenceront ceux-ci véritablement qu'à leur passage en 2^{nde} générale et technologique, la deuxième année.

La demande d'intégration est à adresser directement au lycée, responsable de la pré-admission de ces élèves. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

↘ Les classes européennes

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère.



Les enseignements sont aménagés. Au lycée, une ou plusieurs disciplines non linguistiques sont enseignées en partie en langue étrangère. Des activités culturelles et d'échanges sont organisées, visant à faire acquérir une connaissance approfondie de la culture du ou des pays dans lesquels est parlée la langue de la section.

Si ces élèves motivés sont généralement accueillis dès la 6^{ème} ou la 4^{ème}, certains élèves peuvent rejoindre le dispositif en 2^{nde}. Vous émettez une préférence sur le dossier, mais c'est seulement le jour de l'inscription que le lycée dans lequel vous serez affecté(e), pourra vous confirmer l'éventuelle possibilité de poursuivre ou commencer votre section européenne. Les élèves du secteur sont prioritaires.

Consultez les sections européennes offertes par les établissements pages 44 à 46.

8 enseignements COMMUNS à tous les élèves en 2nde GT

■ À quoi ces enseignements vont-il me servir ?

Cette 1^{ère} année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, à travers **8 enseignements obligatoires** communs à tous les élèves :

→ Français (4h) :

4 grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles) à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

→ Histoire-géographie (3h) :

La place des populations de l'Europe et de l'Océanie dans le peuplement de la Terre est étudiée à travers celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle. En géographie, le programme (qui propose 4 thèmes) est centré sur les questions de développement durable.

→ Langues vivantes (LV1 et LV2) (5h30) :

L'organisation en groupes de compétences facilite le travail sur la communication, notamment l'expression orale. Le recours au baladeurs numériques permet un travail personnalisé et plus autonome. La LV2 et la LV3 peuvent être étrangères ou régionales LCK (voir ci-dessous).

■ Un accompagnement personnalisé pour tous les élèves

Il est destiné à répondre plus étroitement aux besoins des élèves. Il peut comprendre des activités variées, en particulier :

- du travail et du soutien sur les méthodes, pour aider les élèves à s'adapter aux exigences du lycée ;
- de l'approfondissement, pour aborder certaines matières, de manière différente, ou certains domaines ;
- de l'aide à l'orientation, pour aider les élèves à construire leur projet de formation.

→ Mathématiques (4h) :

Organisées autour de 3 domaines (fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités), les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en oeuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

→ Physique-chimie (3h) :

3 thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder des grandes questions de société et proposent une perspective historique, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

→ Sciences de la vie et de la Terre (SVT) (1h30) :

Les 3 thématiques (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité d'aujourd'hui se trouve confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

→ Éducation physique et sportive (EPS) (2h) :

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.

→ Éducation civique, juridique et sociale (ECJS) (0h30) :

À travers des études de cas concrets, la question des règles collectives, qui organisent la vie de tous en société et qui fondent l'État, est explorée.

INFO +

■ Langues et Culture Kanak (LCK)

Apprenez les langues de notre Pays.. 

Apâgürü pârâ mârê a xè néva xé -ré

Inine jê la itre qene hlapa ne la nôje sê

Yenonelo re ta nodei la nengoc nore nodeni eje

Picöö pwârâ tûra kârâ nâpô kè-jè

→ Nengone → Drehu Haveke

→ Paicî → Iaai Xârâcùù

→ Ajië → Nixumwaak → Fwâi

Les LCK sont ouvertes à tous les élèves quelle que soit leur origine, sur la base du volontariat. Ces langues sont, selon les établissements, proposées en LV2 ou LV3.

Les LCK dans le second degré public et privé c'est :

- 47 établissements
- 4 634 élèves
- 48 enseignants.

• Consultez les LCK offertes par les lycées pages 44 à 46.

Enseignements d'Exploration (EE) au choix en 2^{nde} GT

RAPPEL

Le choix d'enseignements d'exploration ne conditionne l'accès à aucune série de 1^{ère}.

Autrement dit, **toutes les séries de 1^{ère} sont accessibles quels que soient les enseignements d'exploration suivis en 2^{nde}.**

■ À quoi ces enseignements vont-ils me servir ?

- 1/ **Découvrir de nouveaux domaines** disciplinaires et les activités qui y sont associées ;
- 2/ **M'informer sur les cursus** possibles en 1^{ère} et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur ;
- 3/ **Connaître les activités professionnelles** auxquelles les domaines peuvent conduire.

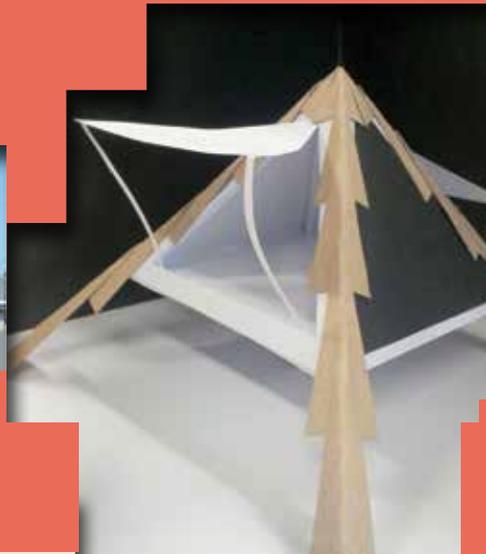
■ Vous devez choisir, grâce au tableau ci-dessous :

- **2 enseignements d'exploration**, et plus rarement **un 3^e** ;
- ou **1 seul**.



Je classe ici les EE par ordre de préférence

Mon 1 ^{er} EE en économie au choix parmi :		Établissements :
Sciences économiques et sociales (SES) - 1h30 Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques aux sciences économiques et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines (consommation des ménages, production des entreprises...).	<input type="checkbox"/>	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - 1h30 Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations...).	<input type="checkbox"/>	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout
et mon 2 ^{ème} EE au choix parmi :		
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - 1h30 Si non retenu en 1 ^{er} enseignement d'économie	<input type="checkbox"/>	Lapérouse - J.Garnier - Do Kamo
Sciences économiques et sociales (SES) - 1h30 Si non retenu en 1 ^{er} enseignement d'économie	<input type="checkbox"/>	Lapérouse - J.Garnier - Do Kamo
Littérature et société (LITSO) - 1h30 Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ; percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ; explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liées aux études littéraires.	<input type="checkbox"/>	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout
Langue vivante 3 (LV3) - 3h Découvrir une langue nouvelle et une autre culture ; acquérir les bases de la communication orale et écrite, ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.	<input type="checkbox"/>	Lapérouse (allemand, japonais, drehu, nengone) - A.Kéla (paici)
Langues et cultures de l'Antiquité : latin, grec (LCA) - 3h Explorer 3 sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une oeuvre intégrale.	<input type="checkbox"/>	Lapérouse - Gd Noumea
Création et activités artistiques : arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines - 1h30 Explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ; apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ; découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.	<input type="checkbox"/>	Lapérouse (arts visuels, arts du spectacle, arts du son, patrimoines) - A.Kéla (arts du spectacle) - B.Pascal (arts visuels, arts du spectacle) - A.Anova (arts visuels) - Do Kamo (arts du spectacle) - Pouembout* (patrimoines)
Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - 1h30 Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie ; comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ; découvrir certains métiers et formations scientifiques.	<input type="checkbox"/>	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout



© A. Piepe-Gargani



© SAIO - Lycée Jules Garnier

(suite du tableau de la page 36)

<p>Santé et social - 1h30 Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.</p>	<input type="checkbox"/>	Gd Nouméa - A.Anova
<p>Sciences et laboratoire (SL) - 1h30 Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).</p>	<input type="checkbox"/>	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo
<p>Création et innovation technologiques (CIT) - 1h30 Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.</p>	<input type="checkbox"/>	J.Garnier
<p>Biotechnologies - 1h30 Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.</p>	<input type="checkbox"/>	Pouembout
<p>Ecologie, agronomie, territoire et développement durable (EATDD) - 3h Découvrir un territoire rural ou périurbain, son organisation, ses projets et sa valorisation dans une perspective de durabilité, en s'appuyant sur des cas réels, en lien avec le développement durable. Les cours peuvent avoir lieu en classe et sur le terrain.</p>	<input type="checkbox"/>	Pouembout
<p>Sciences de l'ingénieur (SI) - 1h30 Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.</p>	<input type="checkbox"/>	J.Garnier - A.Anova - A.Kéla
<p>et un 3^{ème} EE possible si je prends «Sciences de l'ingénieur - SI» en 2^{ème} EE</p>		
<p>Création et innovation technologiques (CIT) - 1h30 - Cf. description ci-dessus</p>	<input type="checkbox"/>	J.Garnier
<p>ou 1 seul EE, si je choisis parmi :</p>		<p>Établissements :</p>
<p>Éducation physique et sportive (EPS) - 5h Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques ; découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.</p>	<input type="checkbox"/>	J.Garnier - Do Kamo
<p>Création et culture design (CCD) - 6h Acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design ; appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques, économiques de différentes cultures et époques.</p>	<input type="checkbox"/>	J.Garnier

* Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2016



QUESTIONS fréquentes

↳ Comment est calculé mon barème pour les vœux que j'ai formulés ?

Le barème tient compte de votre collège d'origine (secteur ou rapprochement), des points éventuels de dérogation (en fonction des critères retenus) et de vos notes. Un bonus est aussi attribué au 1^{er} vœu, quel qu'il soit. Voir aussi page 8.

↳ Le lycée de secteur, c'est quoi ?

En fonction de son collège d'origine, l'élève dépend d'un lycée. Il est prioritaire pour intégrer ce lycée.

La sectorisation concerne les élèves scolarisés dans l'enseignement public. Les élèves scolarisés dans les collèges privés bénéficient d'un bonus de rapprochement vers les lycées privés.

Cette mesure permet d'assurer à chaque élève une place en 2^{nde} générale et technologique.

Ainsi, il est obligatoire de formuler au moins un vœu de type : Lycée de secteur + 2 EE (hors EATDD et Biotech.)

(Consultez la sectorisation sur le site du vice-rectorat, rubrique « orientation / affectation » ou à partir de l'annuaire des établissements, pages 44 à 46)

↳ Puis-je être affecté(e) sur un autre lycée ?

Oui, mais après les élèves prioritaires, dans la limite des places encore disponibles, avec ou sans demande de dérogation. Aussi, vous indiquerez obligatoirement un vœu sur le lycée de secteur.

Rappel : l'affectation sur un lycée ne garantit pas de suivre l'enseignement d'exploration souhaité et toute affectation est définitive.

↳ Une demande de dérogation, c'est quoi ?

Elle peut être demandée sur les vœux positionnés en 1^{er} ou 2^{ème} choix uniquement. Par ordre de considération, les critères réglementaires de dérogation sont les suivants :

1. Handicap
2. Suivi médical important à proximité de l'établissement
3. Élève boursier au mérite ou sur critères sociaux
4. Frère ou sœur scolarisé(e) dans l'établissement à la rentrée suivante
5. Parcours scolaire particulier : enseignement suivi au collège non dispensé dans le lycée de secteur (LV2)
6. Adresse du domicile en limite de secteur (enseignement public uniquement)

Aucune dérogation, pour aucun autre critère, ne pourra être accordée.

Le formulaire de dérogation doit être demandé au collège à la fin du deuxième trimestre.

Il devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) au vice-rectorat, par l'intermédiaire du collège, au plus tard fin septembre 2015. Une commission se réunira au vice-rectorat à la fin du mois d'octobre pour valider la recevabilité de ces critères.

Attention, un vœu sur le lycée de secteur reste néanmoins obligatoire !

Les critères de dérogations validés accordent des points dans le calcul du barème d'affectation mais pas nécessairement une place dans le lycée souhaité. Voir aussi page 8.

↳ Et si je déménage, dois-je faire une demande de dérogation ?

Non, le déménagement implique un changement de secteur. Ainsi, le formulaire de déménagement devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) à l'administration du collège, au plus tard fin octobre. Le chef d'établissement enregistrera votre demande et sous certaines conditions*, validera le changement de secteur. Votre nouveau secteur sera celui du collège rattaché à votre nouvelle adresse. Vous ne ferez une demande de dérogation que si vous souhaitez intégrer un autre lycée que celui de votre nouveau secteur.

* Le déménagement devra obligatoirement être justifié au cours de l'année de 4^{ème} ou de 3^{ème}.



Mon bilan vers la 2nde GT

Je coche mon ou mes VŒUX :

→ **Rappel** : 4 vœux maximum parmi...

Mon lycée de secteur en 2nde GT avec deux EE (hors EATDD)

↑ Ce vœu est obligatoire et vous assure une place en 2nde GT

- Je cible le lycée correspondant
- Sur mon dossier, je demande l'affectation **sur le lycée**
- et je formule une préférence sur le 2^{ème} EE souhaité :
Exemple de vœu si je suis au collège de Magenta :
Le lycée Jules Garnier (avec MPS de préférence)
- Si je reçois l'affectation sur ce lycée
- Je m'inscris dans ce lycée, qui le jour de l'inscription, me proposera une place dans un EE (en fonction de mon barème et des places disponibles dans mes EE préférés)

Un ou des autre(s) lycée(s) que celui de mon secteur en 2nde GT avec deux EE (hors EATDD)

- Je cible le(s) lycée(s) que je souhaite
- Le lycée n'est pas de mon secteur : dès le 2^{ème} conseil de classe, je demande éventuellement une dérogation*
- Sur mon dossier, je demande l'affectation **sur le lycée**
- et je formule une préférence sur le 2^{ème} EE souhaité
Exemple de vœu si je suis au collège de Magenta :
Lycée du Grand Nouméa (ST2S de préférence)
- Si je reçois l'affectation sur ce lycée
- Je m'inscris dans ce lycée, qui le jour de l'inscription, me proposera une place dans un EE (en fonction de mon barème et des places disponibles dans mes EE préférés)

Le lycée agricole et général de Nouvelle-Calédonie (Pouembout) en 2nde GT avec deux EE dont EATDD

- Je cible l'EE souhaité et le lycée qui le propose
- Sur mon dossier, je demande **cet EE dans ce lycée**
Vœu : EATDD au lycée de Pouembout
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cet EE dans ce lycée

Le lycée Jules Garnier ou le lycée Do Kamo en 2nde GT avec un unique EE

- Je cible l'EE souhaité (CCD ou EPS) et le lycée qui le propose
- Si le lycée n'est pas de mon secteur : dès le 2^{ème} conseil de classe, je demande éventuellement une dérogation*
- Sur mon dossier, je demande **cet EE dans ce lycée** ciblé
Exemple de vœu : EPS au lycée Do Kamo
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cet EE dans ce lycée

Le lycée Jules Garnier en 2nde GT avec trois EE (SI + CIT)

- Je cible ces EE et le lycée qui propose la combinaison
- Si le lycée n'est pas de mon secteur : dès le 2^{ème} conseil de classe, je demande éventuellement une dérogation*
- Sur mon dossier, je demande **ces EE dans ce lycée**
Vœu : SI + CIT au lycée Jules Garnier
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans ces EE dans ce lycée

CSHAM

- Je postule en complétant un dossier de candidature
- Je cible le lycée selon ma discipline sportive (Voir page 34)
- Sur mon dossier, je demande **cette classe dans ce lycée**
Exemple de vœu : CSHAM au Lycée Jules Garnier
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cette classe dans ce lycée

2nde spécifique hôtellerie au LPCH

- Je postule en complétant un dossier de candidature
- Sur mon dossier, je demande **cette classe dans ce lycée**
Vœu correspondant : 2nde hôtellerie au LPCH
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cette classe dans ce lycée

2nde adaptée de Do Kamo

- Je postule en complétant un dossier de candidature
- Je demande **cette classe dans ce lycée**
Vœu correspondant : 2nde adaptée de Do Kamo
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cette classe dans ce lycée

Quel que soit le vœu que je formule :

- Je précise aussi sur mon **dossier d'affectation** si je souhaite intégrer une :
 - Classe européenne** (voir page 34)
 - Section sportive** (voir page 34)
- Je précise **le jour de l'inscription** si je souhaite suivre une :
 - Option facultative** (voir page 32)

Ce n'est que **le jour de l'inscription** que le lycée me dira si je peux être admis(e).

Voir annuaire des établissements pages 44 à 46.

* Si votre situation relève d'un ou plusieurs critères réglementaires. Voir page 38.



Les différentes séries de bac offertes en Nouvelle-Calédonie

Les 3 séries de bac général et 6 des 8 séries de bac technologique sont proposées. Quelques éléments de comparaison pour vous aider à réfléchir...

Le bac général

→ Bac économique et social (ES)

■ Enseignements communs

Sciences économiques et sociales, maths, histoire-géo, français, langues vivantes...

■ Enseignements de spécialité

Économie approfondie, sciences sociales et politiques, maths...

■ Poursuite d'études

Principalement à l'université, en licence de droit-sciences politiques, sciences humaines et sociales, sciences économiques et gestion, administration économique et sociale (AES), langues, mais aussi en DUT, classes prépa, écoles de commerce et écoles spécialisées.

■ Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, la gestion, la comptabilité, le commerce, la communication, le social...

→ Bac littéraire (L)

■ Enseignements communs

Philosophie, français et littérature, littérature étrangère en langue étrangère, langues vivantes, histoire-géo...

■ Enseignements de spécialité

Arts, droit et grands enjeux du monde contemporain, maths, LV1 ou LV2 approfondies, LV3, latin, grec...

■ Poursuite d'études

Principalement à l'université, en licence de lettres, langues, arts, philosophie, sciences politiques, droit, sociologie, histoire... mais aussi en classes prépa, écoles de commerce et écoles spécialisées.

■ Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, l'édition, la communication, la publicité, le journalisme, le tourisme, les métiers de la culture et du social, la traduction, l'interprétariat...

→ Bac scientifique (S)

■ Enseignements communs

Français, histoire-géo, langues vivantes, maths, physique-chimie...

■ Enseignements de spécialité

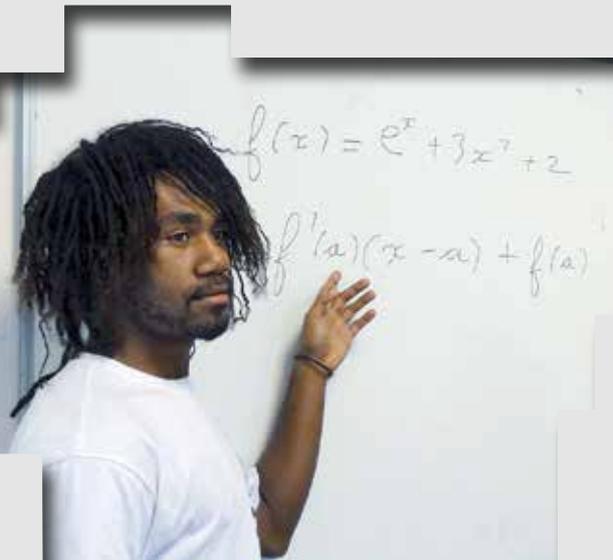
Maths, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, informatique et sciences du numérique, écologie, agronomie et territoires (en lycée agricole)...

■ Poursuite d'études

Principalement à l'université, en médecine, pharmacie, odontologie, biologie, physique-chimie, sciences de l'ingénieur, mathématiques, informatique, STAPS, droit-sciences politiques, économie, gestion... mais aussi en classes prépa, écoles d'ingénieurs ou de commerce et écoles spécialisées.

■ Débouchés

Dans la santé, l'enseignement, la finance, l'industrie, l'environnement, l'agriculture, la recherche...



Le bac technologique

→ Bac hôtellerie

■ Enseignements communs

Économie générale et touristique, droit, sciences appliquées, gestion hôtelière, techniques d'accueil et d'hébergement, service et commercialisation, technologie et méthodes culinaires, maths, langues vivantes, histoire-géo touristique...

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, du commerce et des services, de la comptabilité et de la gestion des organisations... Mais aussi en écoles hôtelières et de commerce...

■ Débouchés

Dans les secteurs de la gestion hôtelière, les services d'accueil ou d'hébergement, la restauration et le tourisme...

→ Bac sciences et technologies de l'agriculture et du vivant (STAV)

■ Enseignements communs

Biologie-écologie, physique-chimie, sciences économiques, sociales et de gestion, technologie de l'informatique et du multimédia, sciences et techniques agronomiques...

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS agricole (production, transformation, aménagement, commerce et services), certains DUT ou BTS du domaine de la biologie... Mais aussi en écoles d'ingénieurs après une classe prépa technologie-biologie (TB)...

■ Débouchés

Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de l'environnement, du commerce, du tourisme vert...

→ Bac sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

■ Enseignements communs

Maths, physique-chimie, histoire-géo, langues vivantes, enseignements technologiques transversaux ou en langue vivante 1...

4 spécialités dès la 1^{ère} : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique.

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS ou DUT, en écoles d'ingénieurs, classes prépa (notamment TSI – technologie et sciences industrielles), à l'université...

■ Débouchés

Dans les secteurs du BTP, des énergies et du développement durable, de la construction navale, ferroviaire et aéronautique, la maintenance, les matériaux, la mécanique, l'audiovisuel, l'électronique, l'informatique, les télécoms, le numérique...

→ Bac sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

■ Enseignements communs

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines, sciences physiques et chimiques, maths...

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, économie sociale et familiale, diététique, analyses de biologie médicale, métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie, DUT carrières sociales, en écoles paramédicales (DE d'infirmier, de manipulateur en électroradiologie médicale ; DTS d'imagerie médicale et de radiologie thérapeutique...) ou du secteur social (DE d'assistant social, d'éducateur spécialisé...).

■ Débouchés

Dans le secteur du social et de la santé : conseiller en économie sociale et familiale, responsable dans les services à la personne, assistant des professionnels de santé, infirmier...

→ Bac sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

■ Enseignements communs

Économie-droit, management des organisations, sciences de gestion, langues vivantes...

4 spécialités en terminale : gestion et finance ; marketing ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion.

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS et DUT en gestion, commerce, communication des entreprises, assistantat de direction, comptabilité, tourisme... Mais aussi en classes prépa économiques pour entrer en écoles de commerce, en écoles spécialisées, à l'université...

■ Débouchés

Dans les fonctions administratives, comptables ou commerciales des entreprises, les banques, les assurances, la grande distribution, le transport, la logistique, les entreprises industrielles...

→ NOUVEAU : Bac sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

■ Enseignements communs

Design et arts appliqués (y compris en LV1), langues vivantes, physique-chimie, maths, histoire-géo...

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS du domaine des arts appliqués, en écoles d'art pour préparer un diplôme des métiers d'art (DMA), un diplôme d'école de communication visuelle, de design...

■ Débouchés

En architecture intérieure, en design industriel, dans la publicité, l'édition, la mode...

AUTRES possibilités



© SUD

↳ Les Maisons Familiales et Rurales (MFR)

■ Filière : DIMA

- Dispositif d'initiation à la découverte des Métiers
- Formation en alternance de périodes de cours et de stage en entreprise
- Certificat de Formation Générale (CFG)

→ Inscription toute l'année

MFR de Poindimié
PB 99 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 72 99
Mail : mfrpoindimie@formagri.nc



↳ CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

Site Internet : <http://www.cned.fr>

■ Se former à distance...

Premier opérateur européen et du monde francophone, le CNED est **un établissement public du Ministère de l'Éducation Nationale**.

■ ... Tout au long de la vie.

Pour **l'école primaire, le collège et le lycée**, pour les **études supérieures**, la **vie professionnelle** ou l'**enrichissement personnel**, le CNED propose près de 3000 formations accompagnées de services personnalisés.

CNED NC / UNC

Bâtiment LLSH & FC - Site de Nouville
145, avenue James Cook - Nouville
98800 Nouméa
Tél. : 29 04 91

↳ Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales (IFPSS)

■ Chaque année, l'IFPSS assurent des formations paramédicales et sociales :

- Diplôme professionnel **d'aide soignant** (Diplôme minimum : Diplôme National du Brevet ou avoir suivi une classe de première)
- Diplôme de **Moniteur Éducateur** (DME) (Diplôme minimum de niveau V)
- Diplôme d'**Accompagnateur d'Autonomie de la Personne** (AAP) (Diplôme minimum de niveau V)
- Diplôme d'**Ambulancier** (DA) (Diplôme minimum de niveau V)

IFPSS

12 rue Juliette Bernard - Nouville
BP 587 - 9885 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 38 40 - Fax : 25 93 62

Pensez aussi à...

↳ L'École des Métiers de la Mer

(À partir de 20 ans)

Site Internet : <http://www.emm.nc>
38 AVENUE James Cook - Nouville
BP 36 - Nouméa CEDEX
Tél. : 28 78 63 - Fax : 27 47 54
Mail : emmsec@lagoon.nc

↳ Le GRETA Interprovincial

Site Internet : www.greta.nc
BP 42 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 41 50 39 - Fax : 41 61 31
Mail : veronique.piveteau@greta.nc

↳ L'Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation (ACAF)

Site Internet : www.acaf.nc
Vallée du Tir - BP 10042 - 98805 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 15 05 - Fax : 27 70 89
Mail : acaf@acaf.nc

↳ RSMA-NC

Une unité militaire de formation professionnelle au service des jeunes de Nouvelle-Calédonie

« La réussite par le travail et l'effort »

→ J'ai entre 18 et 26 ans !

→ Je veux apprendre un métier !

Nourri, logé avec un salaire de 41 000 CFP par mois

Tu apprendras l'esprit de cohésion à travers la vie en section ou le sport

Tu passeras TON PERMIS DE CONDUIRE

Tu passeras LE PSC1 (gestes de premiers secours)

Tu apprendras UN METIER PARMIS LES 11 FILIERES PROPOSEES :

- les métiers du bâtiment
- les métiers du transport et de la logistique
- les métiers de la mine
- les métiers de l'hôtellerie-restauration
- les métiers de la mécanique
- ...

ALORS VIENS AU SMA !

→ Pour tout renseignement, contactez :

La cellule Recrutement au 47 88 21 (Koumac) ou 87 78 95 (Nouméa)

INFO +

RECENSEMENT JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Filles et Garçons de nationalité française

**VOUS AVEZ L'OBLIGATION
DE VOUS FAIRE RECENSER
DES L'AGE DE 16 ANS**

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile avec les pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.

Vous participerez ensuite à la journée défense et citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle vous recevrez un certificat de participation*.

** Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, Brevets, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).*

Les jeunes gens nés avant 1999 peuvent régulariser leur situation (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.

■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :

Centre du service national
en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosc
BP 38 - 98843 NOUMEA CEDEX
Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76
Mail : csnoumea@lagoon.nc

Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc



Annuaire des établissements

Province Sud

→ Bourail

■ Lycée Professionnel Père Guéneau

Établissement privé (DDEC) - Internat G

<http://lppg.ddec.nc/>

24 Route Ter 1 Village - Bourail
BP 85 - 98870 Bourail
Tél. : 44 11 28 - Fax : 44 17 84
Mail : sec.lp.pgueneau@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité



■ Lycée Professionnel Saint François d'Assise

Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

<http://lpfa.ddec.nc/>

BP 33 - 98870 Bourail
Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05
Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité

- Section européenne (Bac pro ARCU)



■ SEGPA du Collège Louis Léopold Djiet

Établissement public - Internat F/G

<http://ac-noumea.nc/bourail/>

75, rue des Erythrinae
BP 96 - 98870 Bourail
Tél. : 44 12 52 - Fax : 44 20 77
Mail : ce.9830010u@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité

- ULIS* (*Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015)



→ Dumbéa

■ SEGPA du Collège Francis Carco (Koutio)

Établissement public

<http://webkoutio.ac-noumea.nc/>

6 avenue de la Vallée - Dumbéa
BP KO 161 - 98810 Dumbéa
Tél. : 41 56 02 - Fax : 41 64 55
Mail : ce.98300474y@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP ADAL

- ULIS



■ Lycée du Grand Nouméa

Établissement public - Internat F/G

<http://weblgn.ac-noumea.nc/>

36 promenade de Koutio - Dumbéa
BP 183 - 98830 Dumbéa
Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01
Mail : ce.98300557n@ac-noumea.nc

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG - ST2S

- LV2 : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
- Options facultatives : LV3 (Drehu, Nengone), Langues et cultures de l'Antiquité (latin)
- Section européenne anglais (DNL Hist-Géo),
- CSHAM (recrutement particulier. Voir page 34)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Auteuil, Boulari, Bourail, Canala, Dumbéa-sur-mer, Katirama, Koutio, La Foa, Normandie, Païta Sud, Païta Nord, Plum, Thio, Yaté.



→ La Foa

■ ALP de La Foa

Établissement public - Internat F/G

<http://www.ac-noumea.nc/lafoa/>

Rue Gally Passebosch - Farino
BP 38 - 98880 La Foa
Tél. : 44 33 04 / 44 32 63 - Fax : 44 30 27
Mail : ce.9830009t@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité -

CAP ADAL

- ULIS



→ Mont Dore

■ SEGPA du Collège de Boulari

Établissement public

<http://www.ac-noumea.nc/boulari/>

450 rue A. Griscelli - Mont Dore
BP 722 - 98810 Mont Dore
Tél. : 43 58 58 - Fax : 43 56 88
Mail : ce.9830384a@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP ADAL



■ Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel

Établissement privé (DDEC) - Internat F

<http://lpchanel.ddec.nc/>

538 rue Charles Beautemps-Beauprès
BP 1728 - La Conception
98810 Mont Dore
Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65
Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité



→ Nouméa

■ SEGPA du Collège de Magenta

Établissement public

<http://webmagenta.ac-noumea.nc/>

34 rue André Rolly - Magenta Nouméa
BP MGA02 - 98802 Nouméa CEDEX
Tél. : 25 28 68 - Fax : 25 29 43
Mail : ce.98300356v@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP ADAL



■ Lycée Lapérouse

<http://weblapérouse.ac-noumea.nc/>

5 rue Georges Baudoux - Pointe de l'artillerie
BP M5 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50
Mail : ce.9830002k@ac-noumea.nc

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Drehu, Nengone
- Options facultatives : LV3 (Allemand, Japonais, Italien, Drehu, Nengone), Grec, Latin, Arts (arts plastiques, théâtre, musique, cinéma-audiovisuel)
- Section européenne anglais (DNL Hist-Géo), Section sportive (Voir page 34), Juvénat
- CSHAM (recrutement particulier. Voir page 34)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Baudoux, Mariotti



Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

■ Lycée Blaise Pascal

<http://blaisepascal.ddec.nc/>

Rue Blaise Pascal
BP 8193 - 98807 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11
Mail : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Allemand, Espagnol, Japonais
- Options facultatives : Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec)
- Juvénat
- CSHAM (recrutement particulier. Voir page 34)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (rapprochement) : tous les collèges privés.



Lexique :

ALP : Annexe de lycée professionnel
 ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique

DDEC : Direction Diocésaine de l'École Catholique
 SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
 ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Établissement public - Internat F/G

Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Escoffier (LPCH)

<http://www.ac-noumea.nc/lpch/>

2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie
 BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX
 Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30
 Mail : ce.983006p@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel -
 CAP de spécialité

Voie technologique : Bac technologique hôtellerie
 - LV2 : Japonais
 - 2nde spécifique hôtellerie (recrutement particulier)



Établissement public - Internat F/G

Lycée Polyvalent Jules Garnier

<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

65 avenue James Cook - Nouville
 BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX
 Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
 Mail : ce.983003l@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel -
 CAP de spécialité

- Sections sportives (Voir page 34)

Voie générale : ES - S

Voie technologique : STI2D - STMG - STD2A*

(*Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2016)

- LV2 : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
 - Options facultatives : LV3 (Drehu, Nengone), Langues et cultures de l'Antiquité (latin)
 - Section européenne anglais (DNL Hist-Géo), Sections sportives (Voir page 34), Juvénat
 - CSHAM (recrutement particulier. Voir page 34)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Magenta, Portes de Fer, Tuband, Kaméré, Rivière-Salée, Tadine (Maré), La Roche (Maré) et Shea Tiaou (Ouvéa)



Établissement privé (ASEE) - Internat F/G

Lycée Polyvalent Do Kamo

<http://www.dokamo.nc/>

15 bis rue Taragnat - Vallée des Colons - Nouméa
 BP 615 - 98845 Nouméa CEDEX
 Tél. : 28 43 51 - Fax : 27 75 58
 Mail : dokamo@lagoon.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel
 - Section sportive (Voir page 34)

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Espagnol, Ajie, Drehu, Nengone ou Paicî
 - LV3 obligatoire en 2nde GT : Ajie, Drehu, Nengone ou Paicî
 - Section sportive (Voir page 34), Juvénat
 - 2nde adaptée (recrutement particulier)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (rapprochement) : tous les collèges privés



Établissement public - Internat F/G

Lycée Professionnel Pétro Attiti

<http://webattiti.ac-noumea.nc/>

15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée
 BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX
 Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36
 Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de
 spécialité

- ULIS



Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny

<http://lpsjc.ddec.nc/>

Rue de l'Alma - Nouméa
 BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa Cedex
 Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85
 Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel



→ Païta

Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

Lycée Apollinaire Anova

<http://anova.ddec.nc/>

BP 126 - 98890 Païta
 Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88
 Mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG - ST2S - STI2D

- LV2 : Espagnol, Japonais, Ajie, Drehu
 - Options facultatives : LV3 (Ajie, Drehu), Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), Arts (Arts plastiques)
 - Section sportive (Voir page 34)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (rapprochement) : tous les collèges privés



Établissement privé (DDEC) - Internat G

Lycée Professionnel Marcellin Champagnat

<http://lpmc.ddec.nc/>

Route territoriale 1 - Païta
 BP 13 - 98890 Païta
 Tél. : 35 31 24 - Fax : 35 37 56
 Mail : sec.lp.mchampagnat@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de
 spécialité - CAP ADAL



Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

Lycée Professionnel Saint Jean XXIII

<http://jean23.ddec.nc/>

Route du Mont Mou - Païta
 BP 32 - 98890 Païta
 Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14
 Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de
 spécialité
 - ULIS



Province Nord

→ Houïlou

Établissement agricole privé (ASEE) - Internat F/G

Lycée Agricole Do Néva

<http://www.doneva.nc/lycee-agricole/>

Doneva - Houïlou
 BP 74 - 98816 Houïlou
 Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
 Mail : t.carlen@formagri.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de
 spécialité



Établissement privé (DDEC) - Internat F

Lycée Professionnel Johanna Vakié

<http://lpvj.ddec.nc/>

Nindhia - Houïlou
 BP 42 - 98816 Houïlou
 Tél. : 42 52 35 - Fax : 42 46 53
 Mail : dir.lp.jvakie@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de
 spécialité



→ Koné

Établissement public - Internat F/G

Lycée ALP de Koné

http://webkone.ac-noumea.nc

Lotissement de l'internat - Koné
 BP 14 - 98860 Koné
 Tél. : 47 26 63 - Fax : 47 74 13
 Mail : ce.9830278k@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP ADAL



→ Koumac

Établissement public - Internat F/G

■ ALP de Koumac

Rue William Boarat
BP 22 - 98850 Koumac
Tél. : 47 62 27 / 47 62 81 - Fax : 47 60 20
Mail : ce.9830007r@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité - CAP ADAL
- ULIS



→ Pouébo

Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

■ Lycée Professionnel Gabriel Rivat

<http://bonou.ddec.nc/>

Mission de Pouébo
Adresse postale BP 72 - 98824 Pouébo
Tél. : 47 35 35 - Fax : 47 50 62
Mail : dir.lp.grivat@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité - CAP ADAL



→ Poindimié

Établissement public - Internat F/G

■ ALP de Poindimié (Collège Raymond Vauthier)

<http://webvauthier.ac-noumea.nc/>

Route principale n°3 - Poindimié
BP2 - 98822 Poindimié
Tél. : 47 72 76 - Fax : 47 71 53
Mail : ce.9830008s@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité - CAP ADAL
- ULIS



■ Lycée Antoine Kéla (Lycée de Poindimié)

<http://www.ac-noumea.nc/poindimie/>

Poindimié
BP 147 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65
Mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Espagnol, Paicî
- Options facultatives : LV3 (Paicî), Arts (Théâtre)
- Section européenne anglais (DNL Hist-Géo)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Poindimié, Hienghène, Houailou, Ouégoa, Canala

Établissement public - Internat F/G



→ Pouembout

Établissement agricole public - Internat F/G

■ Lycée Agricole et général de Nouvelle-Calédonie (Pouembout)

<http://www.legta.formagri.nc/>

Pouembout
BP 5 - 98825 Pouembout
Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62
Mail : legta.pouembout@educagri.fr

Voie professionnelle : Bac professionnel

Voie générale : ES - S

Voie technologique : STAV

- LV2 : Espagnol, Paicî
- Options facultatives : Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA), EPS (Voile)
- Section européenne anglais (DNL Physique-chimie)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) Koné, Koumac, Poya, Canala



→ Touho

Établissement public - Internat F/G

■ Lycée Augustin Ty

<http://www.ac-noumea.nc/touho/>

Route provinciale Nord n°10 - Touho
BP 25 - 98831 Touho
Tél. : 42 87 11 - Fax : 42 87 57
Mail : ce.9830460h@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité



Province des Iles Loyauté

→ Lifou

Établissement public - Internat F/G

■ SEGPA de Wé (Collège Laura Boula)

<http://www.ac-noumea.nc/we/>

Wé - Lifou
BP 33 - 98820 Wé Lifou
Tél. : 45 50 20 - Fax : 45 50 26
Mail : ce.9830357w@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité - CAP ADAL
- ULIS



■ Lycée polyvalent Williama Haudra (Lycée des Îles Loyauté)

<http://www.ac-noumea.nc/lii/>

Wé - Lifou
BP 42 - 98820 Wé Lifou
Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
Mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité

Voie générale : ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Espagnol, Drehu
- Options facultatives : LV3 (Drehu), Arts (Musique), EPS (voile)
- Juvénat

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Tous les collèges publics des Îles Loyautés



→ Maré

Établissement public - Internat F/G

■ ALP de Maré (Collège de la Roche)

<http://weblaroche.ac-noumea.nc/>

Maré
Collège de La Roche - 98820 Maré
Tél. : 45 40 49 / 45 41 44 - Fax : 45 40 40
Mail : ce.9830482g@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité - CAP ADAL



→ Ouvéa

Établissement public - Internat F/G

■ ALP d'Ouvéa (Collège Shea Tiaou)

<http://webouvea.ac-noumea.nc/>

Tribu de Lékine
BP 18 - 98814 Fayaoué Ouvéa
Tél. : 45 45 70 - Fax : 45 19 58
Mail : ce.9830639c@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP ADAL



→ Vous n'avez pas d'établissement...
Manifestez vous auprès du CIO dès que possible...

Adresses utiles

→ Centre d'Information et d'Orientation

Site Internet : <http://www.ac-noumea.nc/cio/>
10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Téléphone : 27 53 28 - Télécopie : 27 65 07
Email : cio@ac-noumea.nc

- **Antenne de La Foa**

BP 87 - 98870 Bourail
Téléphone : 71 48 98 / 44 33 04
Mail : cio.lafoa@ac-noumea.nc

- **Antenne de Poindimié**

BP 386 - 98822 Poindimié
Téléphone : 78 59 64 / 42 32 01
Mail : cio.poindimie@ac-noumea.nc

- **Antenne de Koné**

BP 14 - 98860 Koné
Téléphone : 47 37 99
Mail : cio.kone@ac-noumea.nc

- **Antenne des Iles**

Oanono Wé
BP 264 - 98820 LIFOU
Téléphone : 45 05 12
Mail : cio.iles@ac-noumea.nc

centre d'information
et d'orientation
Nouméa

■ Alliance Scolaire Évangélique (ASEE)

Site Internet : <http://www.alliance-scolaire.org>
57, rue Pasteur Marcel Ariège
BP 3894 - 98846 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06
Mail : dioasee@canl.nc

■ Associations des parents d'élèves

- **F.A.P.E.P**

BP 2541 - 98846 Nouméa CEDEX
Tél. : 77 73 21
Mail : mekekuer@gmail.com

- **F.C.P.E**

BP 12461 - 98802 Nouméa CEDEX
Tél. : 87 09 79 - Fax : 28 53 77
Mail : sylvain.hons@yahoo.fr

- **U.G.P.E**

BP 10539 - 98805 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 24 54
Mail : ugpe@lagoon.nc

■ Direction du Service d'Etat de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

Site Internet : http://www.gouv.nc/portal/page/portal/gouv/annuaire_administration/services_etat/dafe
209, rue Auguste Benebig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
Mail : direction@dafc.nc

■ Direction Diocésaine de l'École Catholique (DDEC)

Site Internet : <http://www.ddec.nc>
3, rue Frédéric Surleau Centre ville
BP P5 - 98851 Nouméa Cedex
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

■ Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés (EPEFIP)

- **EPEFIP Lifou**

BP 253 Havila Wé
Tél. : 45 10 98
Fax : 45 18 98

- **EPEFIP Maré**

BP 139 La Roche
Tél. : 45 49 15
Fax : 45 44 10

- **EPEFIP Ouvéa**

BP 24 Wadrilla
Tél. : 45 52 58
Fax : 45 52 60

■ Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP)

Site Internet : <http://www.felp.nc>
BP 683 - 98860 KONE
Tél. : 42 49 68 - Fax : 42 45 68
Mail : directionfelp@canl.nc

■ Institut de Développement des Compétences (IDC)

Site Internet : <http://www.idc.nc>
1 rue de la Somme - Nouméa
BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 05 07 09 - Fax : 27 20 79
Mail : idc.nc@idcnc.nc

■ Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Sud

Site internet : <http://www.mij.asso.nc>
12, rue de Verdun - Immeuble Gallienne II 4^{ème} étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
Des antennes de la MIJ Sud à Bourail, Dumbéa, Iles des Pins, La Foa, Mont-Dore, Païta, Thio, Yaté
Mail : mij@mij.asso.nc

■ Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Nord

BP 26 - Poindimié
Antennes à Canala, Koné, Koumac, Ouégoa, Poindimié
Tél. : 47 31 13 - Fax : 47 31 38
Mail : mijnord@lagoon.nc

■ Mission Générale d'Insertion (MGI)

10 rue Georges Baudoux
Tél. : 26 57 77 / 26 57 78 - Fax : 26 57 79
Mail : mgi@ac-noumea.nc

■ Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie

Site Internet : <http://www.ac-noumea.nc>
Immeuble Flize, 1 avenue des Frères Carcopino
BP 64 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

INFO +

Sites Internet utiles

- www.onisep.fr
- <http://idcnc.nc/>
- www.apprentissage.nc
- www.formagri.nc
- <http://www.ac-noumea.nc/cio/>
- <http://ac-noumea.nc/>

